

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

222<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHEQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

24 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 19 ct., min. Fr. 2.— Avis tardifs 80 ct. - Réclames 80 ct., locales 60 ct. (de nuit 80 ct.). Naissances, mortuaires 33 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: **ANNONCES SUISSES S.A., «ASSA»** agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### ACCALMIE AVANT LA TEMPÊTE SUR LE TERRITOIRE BELGE ?

#### Une nouvelle tourmente

A peine éteints les lampions allumés en l'honneur du roi Baudouin et de la radiuse et pure Fabiola, voici que la Belgique est de nouveau en pleine crise. Le mariage royal n'aura été qu'un intermède lumineux, et trop bref, entre l'affreux drame congolais et le déclenchement de la grève générale.

Mais pourquoi cette brusque flambée de haines civiques et sociales ? Pourquoi cette paralysie de la production nationale qui, tout d'un coup, affecte aussi bien les dockers du port d'Anvers que les régions minières de la Wallonie et que la capitale elle-même dans ses activités principales ? Les syndicats d'obédience socialiste ont décidé le lancement de ce mouvement et, pour ne pas se couper de leurs « masses militantes », les représentants du parti — qui, depuis 1958, siègent dans l'opposition — ont dû faire chorus avec eux. Ils mènent, simultanément, au parlement, l'assaut contre le gouvernement de M. Eyskens, composé d'une majorité de chrétiens-sociaux et d'une minorité de libéraux, et qui dispose de l'appui des deux Chambres.

S'agit-il d'une revendication généralisée de hausse des salaires ? Même pas ! Le mouvement est beaucoup plus politique que social. Depuis la perte du Congo, la Belgique est coupée d'une grande part des ressources qui la faisaient vivre. Les obligations nouvelles que, dès l'année prochaine, lui vaudront son maintien dans l'Organisation du Marché commun seront, à certains égards aussi, une charge supplémentaire pour son économie. Dans ces conditions, M. Eyskens et son équipe ont été obligés d'élaborer un programme dit d'austérité destiné à rétablir l'équilibre financier et économique.

Ce programme comporte des charges fiscales nouvelles (quatre milliards de francs belges) qui — quoi qu'en dise l'opposition — passeront sur toutes les couches de la population — mais aussi des mesures d'économies assez draconiennes, se montant à quelque dix milliards. Celles qui affectent le budget militaire (3 1/2 milliards) ne sont évidemment pas contestées par la gauche. En revanche, les socialistes s'insurgent contre la réduction de la plupart des subventions civiles, notamment des subsides affectés au charbonnage, ce qui aura pour conséquence de provoquer la fermeture de certaines mines du Borinage, fermeture qui est conforme au reste au plan de rationalisation de la Haute autorité Charbon-acier.

L'ampleur et la soudaineté du mouvement, déclenché par la publication du plan d'austérité, a surpris d'abord le cabinet Eyskens qui s'est aussitôt ressaisi et se dit résolu à affronter l'épreuve de force qui lui imposée. Aussi bien a-t-il d'excellentes raisons de prétendre que, s'il doit procéder aujourd'hui à un redressement des finances publiques, c'est parce qu'il a hérité d'une situation compromise par ses adversaires eux-mêmes. Derrière la façade brillante de l'Exposition de Bruxelles, les socialistes qui étaient alors au pouvoir, depuis de longues années, ont cru pouvoir se livrer, en effet, à leurs exercices habituels de gabegie démagogique.

Quant au drame congolais, si l'équipe chrétienne-socialiste porte effectivement la responsabilité immédiate d'avoir livré à l'indépendance un vaste territoire qui n'était nullement préparé à y accéder, on ne saurait oublier qu'il y a à cet abandon des responsabilités plus hautes et plus lointaines, mais tout aussi lourdes : la responsabilité due à la pression des Etats-Unis, comme aussi la responsabilité des socialistes qui n'ont cessé de harceler le cabinet Eyskens pour qu'il précipite le mouvement. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que le grand capitalisme étranger et l'action des meneurs révolutionnaires se rejoignent pour bouleverser les bases et la structure d'un pays, indispensables à la bonne marche des affaires nationales.

Quoi qu'il en soit, M. Eyskens se trouve maintenant dans la situation embarrassante ou de céder à la pression de la rue ou de faire front contre la classe ouvrière. Cela d'autant plus que les syndicats chrétiens, qui ont refusé jusqu'à présent, de coopérer avec les syndicats socialistes, sont hésitants sur la tactique à suivre. Le cardinal de Malines a cru devoir donner des conseils d'apaisement, ce qui ressortissait aux devoirs de sa charge de guide spirituel ; mais, en la conjoncture présente, l'intervention prenait un caractère politique et elle risque d'aller à fin contraire, ce qui démontre bien que le clergé doit y regarder à deux fois, sous toutes les latitudes, avant de s'engager dans les affaires publiques.

Déchirée jadis par la question royale, divisée de manière permanente par l'opposition des Wallons et des Flamands, affectée de façon douloureuse par la tragédie congolaise, voici que la petite Belgique est donc en proie, en outre, à une tourmente sociale d'une gravité indéniable. Et, pour l'heure, il faut bien constater, pour le déplorer, que le socialisme belge qui avait la faculté d'employer les armes légales, a pris sur lui de revenir à ses sources révolutionnaires et à des méthodes de violence qu'on voulait croire à jamais périmées.

René BRAICHET.

#### La journée d'hier a été calme dans l'ensemble de la Belgique

##### Mais la grève paralyse toujours le pays

**BRUXELLES (UPI et AFP).** — Après un morne réveillon et un sombre dimanche, l'épreuve de force entre le gouvernement et les ouvriers en grève s'est poursuivie lundi, sans nouvelle extension du mouvement.

A vrai dire, ce lundi était jour de congé dans les administrations et les industries (parce que Noël est

avaient monté des spectacles. Les artistes ont passé la nuit de réveillon dans leurs hôtels. Dans les cafés et restaurants, on a réveillé mais aux chandelles.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### La lune de miel des souverains se poursuit

**MADRID (AFP).** — La lune de miel des jeunes souverains belges se poursuit paisiblement à San Cálito, dans le cadre magnifique de la Sierra Morena, où le froid est assez vif. Sans sortir de la propriété, gardée par un détachement de la garde civile, le roi et la reine peuvent faire de longues promenades à pied et à cheval.

Le roi Baudouin continue d'être informé des événements de Belgique par le téléphone qui relie directement le château à l'ambassade de Belgique à Madrid, ainsi que par les valises diplomatiques qui lui parviennent plusieurs fois par semaine. Rien ne permet jusqu'à présent de croire qu'il regagnera Bruxelles avant le 3 janvier, date où se réunira le parlement.

On estime d'ailleurs en général qu'un retour prématuré du roi pourrait avoir autant d'inconvénients que d'avantages, certains secteurs de l'opinion belge étant très sensibles à tout ce qui pourrait suggérer une ingérence directe de la couronne dans la politique intérieure du pays.

tombé cette année un dimanche) et il faudra attendre aujourd'hui pour voir si la situation a évolué.

Hier, on en était au bilan. Il est déjà catastrophique. Les petits commerçants ont perdu des sommes importantes. Les pâtisseries ne savent que faire des bûches et gâteaux qu'ils avaient préparés. Les frigos des traiteurs sont encombrés de dinde, de poulets, de plats préparés qui n'ont pas trouvé d'acheteurs.

Même situation dans les salles de spectacles. A Liège, les music-halls

#### ★ L'étonnant Noël de trois petits enfants

**STOCKHOLM (UPI).** — Trois petits enfants qui vivent loin du monde et n'ont d'autre distraction que le passage quotidien d'un train de marchandises, ont eu cette année le plus beau et le plus étonnant Noël de leurs jeunes vies.

Jean-Olof, 9 ans, Lena, 8 ans, et Rose-Marie, 5 ans, habitent avec leurs parents dans une ferme isolée, à la limite du cercle arctique. Il n'y a pas une maison, pas un autre petit enfant à des lieues à la ronde. Heureusement, le train qui transporte le minerai de fer des mines de la région au port de Narvik, passe tous les jours et les trois gosses ne manquent jamais de saluer au passage la locomotive qui leur rend la politesse par un petit coup de sifflet amical. Si bien que les hommes du train se sont pris d'amitié pour les petits isolés et qu'ils ont tout naturellement pensé à eux au moment de Noël.

Et c'est pourquoi Jean-Olof, Lena et Rose-Marie ont eu samedi l'extraordinaire surprise de voir le gros train, avec ses 67 wagons et ses 4000 tonnes de minerai, s'arrêter pour la première fois, et en descendre un Père Noël, porteur d'une hotte pleine de joujoux et de friandises. On échangea des vœux, puis le Père Noël remonta dans la machine qui reprit sa marche et continua de passer tous les jours mais sans s'arrêter... au moins jusqu'au Noël prochain.

#### Lancement d'un sous-marin français



Aux chantiers navals de Cherbourg, le nouveau sous-marin de la marine française « Flore » a été lancé, il y a quelques jours. Il a une longueur de 58 mètres.

#### Découverte d'un nouveau complot à Ankara

##### Nombreuses arrestations à travers toute la Turquie

**ANKARA (AFP).** — Soixante-cinq personnes ont été arrêtées, à Ankara, dans ce qu'on appelle déjà, dans les milieux diplomatiques, « le complot de la nuit de Noël ».

Ce chiffre a été annoncé par le porte-parole du comité d'Union nationale, organe suprême de la révolution du 27 mai dernier, qui a rompu lundi soir le silence imposé à la presse depuis les premières arrestations.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### NOËL DES HOMMES-GRENOUILLES...



Les hommes-grenouilles de Lausanne n'ont pas peur de l'eau glacée et ils ont tenu à célébrer Noël à leur manière... Après avoir décoré leur sapin sous l'eau... ils l'ont remonté à la surface. Mais au fait... les Noëls « originaux » ne deviennent-ils pas trop nombreux et cette fête ne devient-elle pas, trop souvent, du cirque ?

#### Situation toujours tendue à Oran

##### Un Européen assassiné et trois autres blessés, hier, par les musulmans

**ORAN (UPI).** — L'agitation s'est poursuivie hier matin dans le quartier musulman de la cité du Petit-Lac à Oran.

Peu avant 15 heures, un jeune homme européen a été très grièvement blessé de plusieurs coups de hache à la tête

alors qu'il était venu chercher à son domicile des objets que sa famille, évacuée dimanche, n'avait pu emporter. Cet acte de violence a été perpétré à quelque cent mètres de ce qui tient lieu de P. C. aux forces de sécurité chargées du maintien de l'ordre dans la cité.

Un Européen, ancien typographe, a été assassiné. Il s'agit d'un infirme, M. Sario, âgé de 50 ans. Sa femme a été blessée à coups de couteau par les assaillants.

Hier aussi un motocycliste a été assez sérieusement blessé d'un coup de poignard dans le dos alors qu'il passait avenue de Sidi-Chami, qui longe la cité musulmane. Un quatrième Européen a été de même l'objet de la haine de manifestants qui l'ont lapidé, mais sans le blesser grièvement.

Hier encore, un début d'incendie a été allumé par un petit groupe de musulmans dans une maison de l'avenue de Sidi-Chami.

Dans le quartier de Victor-Hugo, proche de celui du Petit-Lac, un calme relatif a régné hier. On signale toutefois une automobile partiellement incendiée.

**Intense activité de patrouilles**

Des patrouilles de zouaves sillonnent les rues de ce quartier. Par le moyen des haut-parleurs des camions du service psychologique de l'armée, des appels au calme ont été lancés, disant entre autres choses en langue arabe : « Le général de Gaulle n'abandonnera pas l'Algérie au FLN ».

On pense que parmi les meneurs de l'agitation qui a régné ces derniers jours dans certains quartiers musulmans d'Oran, figurent des agitateurs du parti communiste algérien dissous aux côtés du FLN venus récemment des djebels.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### Dans un discours prononcé hier devant l'Assemblée nationale yougoslave: TITO A ATTAQUÉ VIOLEMMENT LA CHINE COMMUNISTE

**D'autre part, il a précisé, qu'un référendum contrôlé par les Nations Unies représente la seule solution du conflit algérien**

**BELGRADE (AFP et UPI).** — Au cours d'un discours devant l'Assemblée nationale yougoslave le maréchal Tito a exposé lundi la position de son gouvernement sur les principaux événements internationaux actuels.

A propos de l'Algérie le maréchal a déclaré, qu'un référendum, contrôlé par les Nations Unies, représente dans la situation actuelle, la seule solution démocratique possible. « Mais à l'ONU, a-t-il dit, le paragraphe relatif au référendum n'a pas obtenu la majorité des deux tiers par suite des manœuvres et des pressions des puissances coloniales ».

« Nous avons été profondément bouleversés ces jours-ci par les événements intervenus en Algérie », a-t-il ajouté.

#### Le problème du Congo

Au sujet du Congo, le maréchal Tito a déclaré :

« Une solution de la crise congolaise ne peut être trouvée qu'en empêchant l'immixtion du dehors.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### Intense activité de patrouilles

Des patrouilles de zouaves sillonnent les rues de ce quartier. Par le moyen des haut-parleurs des camions du service psychologique de l'armée, des appels au calme ont été lancés, disant entre autres choses en langue arabe : « Le général de Gaulle n'abandonnera pas l'Algérie au FLN ».

On pense que parmi les meneurs de l'agitation qui a régné ces derniers jours dans certains quartiers musulmans d'Oran, figurent des agitateurs du parti communiste algérien dissous aux côtés du FLN venus récemment des djebels.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### LA CAMPAGNE DU RÉFÉRENDUM A COMMENCÉ HIER SOIR SUR LES ONDES FRANÇAISES

Si Félix Gaillard, pour les radicaux, et Roger Duchet, pour les indépendants, se sont prononcés pour le « non », ils l'ont fait avec une certaine réserve en laissant à leurs militants le droit de voter selon leur conscience.

De notre correspondant de Paris par téléphone :

La campagne officielle du référendum a commencé hier soir : à la radio par une déclaration de M. Roger Duchet, porte-parole des indépendants ; à la télévision où M. Félix Gaillard, ancien président du Conseil a fait entendre la voix du parti radical.

L'un et l'autre — mais on le savait déjà — se sont prononcés pour le « non », avec fermeté certes, mais sans donner à leur intervention un caractère réellement agressif. Cette note de réserve de bonne compagnie s'explique aisément. Elle tient à la division même des partis qui disposaient hier soir du micro et du petit écran. Ni le parti radical, ni le Centre national des indépendants, en effet, ne sont unanimes quant à la réponse à donner au référendum algérien du général de Gaulle. De là, ce côté insolite développé tant par M. Félix Gaillard que par M. Roger Duchet qui tout en se déclarant hostiles au « oui », n'en ont pas moins laissé à leurs militants le droit de « voter selon leur conscience ».

#### L'argumentation de M. Duchet

L'argumentation du sénateur Duchet n'a rien apporté de nouveau à cette polémique hors série. Les modérés sont, en leur grande majorité, adversaires de la politique algérienne du chef de l'Etat. Partisans du maintien de l'Algérie dans la République, ils redoutent que l'Algérie algérienne de de Gaulle ne débouche sur une Algérie indépendante, promise au chaos et à la dictature communiste. Ils refusent le « oui » parce que ce référendum recouvre bien plus que le problème algérien lui-même. M. Roger Duchet ne l'a pas expressément dit, il l'a laissé entendre quand il a déclaré : « L'avenir de l'Algérie et de la France ne dépendent pas seulement d'un parti ou d'un homme, mais bien davantage de la conscience de chaque Français ». On ne saurait, sous la

#### M. Gaillard a été plus précis

La thèse de M. Félix Gaillard a repris les mêmes arguments. Avec plus de force ou mieux encore, avec plus de précision. Pour le leader radical, le référendum est une arme dangereuse et qui, si elle avait été par exemple employée en 1940 au lendemain de la défaite, aurait « sacré » le régime de Vichy et par avance ôté tout caractère légitime au sursaut national de la résistance et de la France libre que dirigeait le général de Gaulle. C'est une théorie ingénieuse.

« Est-ce donc une bonne méthode que de recourir à un référendum ? » a alors demandé M. Félix Gaillard.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

#### J'ECOUTE...

##### Tous cousus d'or

Un jeune d'autrefois — il s'en trouve encore et qui même sont bien vivants — disait couramment : « L'argent est fait pour circuler ».

Ces temps-ci, en tout cas, il a circulé, et couramment ! Chacun tâte son porte-monnaie ou son portefeuille : « C'est quoi ce qu'avent ces fêtes de fin d'année, mon argent a filé ».

Et voilà le refrain d'un chacun... « D'un chacun » est trop dire peut-être. Il y a bien toujours des grincheux qui, aussi, vont grommelant chez nous :

— Oû, diable ! les gens prennent-ils leur argent pour en dépenser tant que ça.

Ce n'est pas que, chez nous, du reste, qu'on nous croit tous cousus d'or.

Un Suisse dernièrement, se trouvant en Autriche, s'étonnait du montant de quelque addition :

— Mais, vous pouvez payer... N'êtes-vous pas Suisse ?

Ainsi le lui dit-on. Non pas, d'ailleurs, qu'on eût le moins du monde surfait le total de son additon.

Une légende gagne de la sorte et de proche en proche tous les pays. La haute conjoncture nous vaut cette réputation. Partout, on nous croit, tous, tout cousus d'or. C'est sans doute flatter. Ce n'est, certes, pas tout à fait le cas, pourtant.

Mais la réputation a du bon. Elle s'accompagne généralement d'un éloges de l'équilibre social, économique et politique qui nous l'a valu.

Si le Suisse ne trait plus sa vache à la manière dont le pensait Victor Hugo, il est sans contester qu'il vit paisiblement. Le poids de ses soucis n'a rien de surhumain.

L'effort courageux des « croutants », des « son et lumière » et autres qualificatifs irrespectueux des jeunes, y est certainement pour beaucoup.

Que ces jeunes veillent bien songer que ça va être à eux à prendre la relève !

Aux que l'on dit portés à la facilité, à l'indolence et au moindre effort...

FRANÇOMME.

#### Ombres et lumières en Algérie

quinze jours des événements qui ont ensanglanté les rues d'Alger, d'Oran et de Bône, il convient de faire le point, puisque le calme étant revenu, il est plus facile que sur le moment d'établir un bilan renseigné de la situation, et de le faire en dehors de toute atmosphère passionnelle.

Apparemment, on ne s'attendait ni à l'Elysée, ni à l'Hôtel Matignon, ni à la Délégation générale où M. Jean Morin vient de succéder à M. Paul Delouvrier, à des manifestations de pareille ampleur quel que soit le sens dans lequel elles se sont développées. On remarquera, en particulier, que les mots d'ordre de grève lancés par les comités « activistes » ont été suivis avec ensemble par la population européenne des grandes villes d'Algérie. On peut déplorer le fait, il ne servirait à rien

de le mettre en doute : sur un million de Français d'Algérie, la plupart repoussent la politique du général de Gaulle, les uns avec tristesse, les autres avec indignation.

On ne s'étonnera point de cette attitude négative. Qui pouvait croire, en effet, qu'à Boufarik, M. et Mme Gélabert qui ont eu leurs deux fils, Michel (douze mois) et Gérard (huit ans) affreusement massacrés, le 26 novembre dernier, par l'explosion d'une bicyclette piégée, criaient : « Vive de Gaulle ! le 12 décembre suivant ? Il en va de même de Mlle Zévaco qui a courageusement assumé la direction de l'« Echo d'Alger », à la suite de l'assassinat de son père, lâchement abattu dans ses vignes, à l'époque des vendanges. Multiplications par mille ces deux exemples, et l'on pourra se faire une représentation approchée de la réaction de la po-

pulation française, à l'annonce d'une « Algérie algérienne » où, selon le cas, les assassins de leurs proches pourraient s'arroger le haut du pavé.

C'est pourquoi nous refusons de nous associer aux insultes dont une certaine presse de chez nous s'est permis de couvrir un million d'êtres humains qui sur la terre d'Algérie les droits imprescriptibles que lui confèrent cent trente ans de travail acharné et restaurateur. Remarquons, au passage que nos arabomanes ont passé sous silence le sac de la synagogue d'Alger et la dévastation du cimetière israélite d'Oran, alors que, voici dix mois, aucun titre ne leur semblait assez tapageur, quand un galopin crayonnait une croix gammée, au sortir de l'école, pour faire courir la maréchaussée...

Eddy BAUER.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

### Feuille d'avis de Neuchâtel

#### Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10. Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30. D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

#### Délais de réception de la publicité :

**Annonces**  
Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également avant 16 heures.

#### Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi); pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

#### Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

#### Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

Pour le lendemain: la veille avant 10 heures. Pour le lundi: le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

### IMMEUBLES

A vendre, au bord du lac de Neuchâtel, route cantonale dans un centre de localité, **GARAGE AUTOS MOTOS VÉLOS AVEC STATION-SERVICE**

matériel complet. Appartement. Prix avantageux. Fr. 65.000.— Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

A vendre à Peseux, dans belle situation, avec vue,

### maison familiale

de 6 pièces, tout confort, balcon, jardin arborisé, en parfait état d'entretien. Prix: Fr. 110.000.— Faire offres sous chiffres P 7154 N à Publicitas, Neuchâtel.

### A LOUER

A louer studios et chambres meublées, confort. — Tél. 8 23 32 aux heures des repas.

### BUREAU

très clair, meublé ou non, téléphone, tout confort, à louer dans la boucle, dans immeuble rénové. Adresser offres sous chiffres C. U. 5363 au bureau de la Feuille d'avis.

### CHAMBRES

Chambre à louer, part à la salle de bains. Beaux-Arts 15, téléphone 5 53 46.

Chambre à louer à demoiselle. Tél. 5 19 45.

### Corcelles

Libre durant les mois d'hiver, dès maintenant, chambre indépendante, 50 fr. par mois. — Jean Rosselet, Grand-Rue 37, Corcelles, Tél. 8 17 14.

### PENSIONS

**CHAMBRE** indépendante, moderne, eau chaude et froide, avec pension. — Tél. 5 88 55.

### DEM. A LOUER

On cherche pour le 24 juin 1961, éventuellement avant, un **APPARTEMENT** de 3 pièces, loyer modéré. Offres à case postale 31431, Neuchâtel 1.

On cherche

### APPARTEMENT

3, 4 ou 5 chambres pour le début de mars 1961, région Neuchâtel. — Faire offres sous chiffres E. R. 5333 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer ou à acheter **MAISON FAMILIALE** de 5-6 pièces, confort, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à B. N. 5330 au bureau de la Feuille d'avis.

### OFFRES D'EMPLOIS

Pour bon magasin d'alimentation, dans quartier ouest de Neuchâtel, nous cherchons

### une gérante

bien au courant de la vente sérieuse et honnête. Faire offres écrites avec certificats, sous chiffres H. U. 5336 au bureau de la Feuille d'avis.

### SÉCURITAS S. A.

engage **gardiens de nuit** (emplois fixes). Citoyen suisse, consciencieux, bonne réputation, sans condamnation. Offres à Sécuritas S. A., Tunnel 1, Lausanne.

Nous cherchons

### HORLOGER

pour visitages, contrôles et décottages. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec références, prétentions de salaire et date d'entrée, sous chiffres P 12034 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour notre service Organisation-méthodes, une

### employée

à la demi-journée, ayant une formation professionnelle commerciale, sachant dactylographier et calculer correctement.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie et des prétentions de salaire à CHOCOLAT SUCHARD S. A., Neuchâtel-Serrières. Se présenter sur demande seulement.

### Jeune technicien ou dessinateur d'outillage

trouverait place stable et intéressante dans une fabrique des environs de Neuchâtel. Faire offres écrites, avec certificats, sous chiffres D. S. 5352 au bureau de la Feuille d'avis.

J'engagerais pour le 1er janvier 1961 ou pour date à convenir une **habile dactylographe**

Adresser offres par écrit à : Pierre Rieben, actuaire, case postale 42, Peseux.

### CHEF DE FABRICATION

est demandé pour diriger importante production par termineurs. Place stable pour personne capables.

Faire offres avec curriculum vitae, date d'entrée et prétentions de salaire, sous chiffres P 400 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

FLEURIER WATCH Co, à Fleurier, engagerait :

**UN DÉCOTTEUR** en possession du diplôme d'horloger complet et ayant une certaine pratique;

**UN REMONTEUR** pour mécanismes automatiques et calendriers;

**UN (E) POSEUR (SE)** de cadrans, personne habile serait mise au courant;

**UNE EMPLOYÉE** pour son bureau de réception des fournitures, connaissant, si possible, la dactylographie.

Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres ou se présenter à la Direction.

**ROTARY**

**Sténodactylo**

pour travail de secrétariat et correspondance, français-anglais et si possible espagnol, serait engagée tout de suite ou pour époque à convenir. Semaine de 5 jours.

Faire offres à Fils de Moïse Dreyfuss, fabrique de montres Rotary, Serre 66, la Chaux-de-Fonds.

**Bell**

S. A. boucherie - charcuterie Saint-Honoré 2 Neuchâtel, tél. 5 20 01

cherche **jeune commissionnaire** pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Nous cherchons **commissionnaire** ayant permis de conduire. Sobre et travailleur. Place stable, entrée immédiate, ou à convenir.

Zimmermann S. A.

Importante maison de branches annexes de l'horlogerie, cherche **aide-comptable**

qualifié, précis et consciencieux. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres AS. 16185 J aux Annonces Suisses S. A. «ASSA», Bienne, rue de Morat.

Nous cherchons un **bon magasinier**

Connaissance du matériel d'installations électriques et du contrôle des stocks exigée. Bon salaire.

Adresser offres avec certificats, photographie, prétentions, à la Maison Louis BALLY & Fils S. A., NYON.

J'engagerais pour tout de suite

**ouvrière** pour travaux faciles. — S'adresser à la reiture O. Brun, Seyon 28.

**Café des Chavannes**

On cherche sommelier remplaçant, 3 jours par semaine.

Etablissement de la ville demande une **repasseuse**

connaissant la calandre pour 3 à 4 après-midi par semaine. — Demander l'adresse au No 5359 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche

**jeune fille**

de bonne famille, comme volontaire, pour travaux de ménage. Occasion d'apprendre l'italien.

S'adresser par téléphone (038) 7 43 90 ou sous chiffres AS 13617 Lo à Annonces Suisses «ASSA», Locarno.

**jeune commissionnaire**

Nous cherchons **commissionnaire**

ayant permis de conduire. Sobre et travailleur. Place stable, entrée immédiate, ou à convenir.

Zimmermann S. A.

Nous cherchons **chef monteur**

pour installations intérieures, contrôle, surveillance des monteuses et des chantiers.

Adresser offres avec certificats, photographie, prétentions, à la Maison Louis BALLY & Fils S. A., NYON.

L'Imprimerie Paul Attinger S. A., avenue J.-J.-Rousseau 7, Neuchâtel, engagerait, dès le mois de janvier 1961

**ouvrière habile et consciencieuse**

connaissant bien les travaux de brochage. Place stable en cas de convenance. Faire offres écrites à la Direction, avec références et prétentions de salaire.

FLÜCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherche

**OUVRIÈRES**

pour travaux très minutieux et propres. On formerait éventuellement débutantes ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. Travail à domicile exclu.

**Ouvrières**

habituelles aux travaux fins et délicats seraient engagées exclusivement pour la fabrique. Mariages acceptés. — Fabrique Maret Bôle.

Caisse maladie ayant son siège au Val-de-Ruz engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir

**UN JEUNE MÉCANOGRAPHE**

**UN JEUNE EMPLOYÉ**

Places stables. Semaine de cinq jours. Faire offres au président, M. Edouard Egli, Fontaines.

**Jeune employée de bureau**

Bon salaire, climat de travail agréable, semaine de cinq jours vous sont offerts si vous avez quelques connaissances de l'allemand.

Département de correspondance à la clientèle, service du téléphone, divers travaux de bureau. Adressez sans tarder votre offre avec curriculum vitae à

Maison d'expédition Voegele, bureau du personnel, UZNACH (SG)

Nous cherchons quelques :

**Mécaniciens**

**Radio-électroniciens-cableurs,**

**Electro-mécaniciens**

qualifiés. Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons un travail varié et intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Les intéressés sont priés d'adresser leur offre, avec curriculum vitae à la

**COMPAGNIE POUR L'INDUSTRIE RADIO-ELECTRIQUE G A L S (BE).**

**HORLOGER COMPLET**

est demandé par fabrique d'horlogerie à Neuchâtel. — Adresser offres avec références et certificats sous chiffres P. 7128 N., à Publicitas, Neuchâtel.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Pour cause imprévue, **représentant** sérieux, actif, ayant volenté, cherche nouvelle situation, clientèle commerciale.

Faire offres sous chiffres P. 7175 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille de 18 ans cherche place de **vendeuse**

pour janvier, dans magasin d'alimentation, avec possibilité de loger chez les patrons. Vie de famille exigée. Faire offres à J. Auroi, Serre 4, à Neuchâtel.

Avant d'acheter des meubles, voyez **'Au Bûcheron'**

Ecluse 20 Tél. 5 26 33 **Magasin de confiance**

Jeunes et vieux, en famille ou à deux, c'est toujours l'heure, c'est toujours l'âge de boire une coupe de **MAULER**

CHAMPAGNE ET GRANDS VINS MOUSSEUX **Mauler & Cie s.a.** MOTIERS/NE

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX NEGOCIANTS ET EPICIERS



Nous engageons **Employée** de langue maternelle française, mais connaissant bien l'allemand, habile sténographe, habituée aux travaux de bureau en général et capable de travailler de manière indépendante;

**Jeune employé** si possible bilingue, ayant bonne formation commerciale et désireux de se créer une situation offrant des possibilités de développement;

**Employée** connaissant la dactylographie, pour travaux de bureau faciles;

**Employée de comptoir** très consciencieuse, sans formation commerciale particulière, mais ayant, si possible, déjà travaillé dans l'horlogerie. Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à OMEGA, Service du personnel, Bienne.



Nous vendons

### Complets pour messieurs 110.-

marque Ritex, 100% pure laine, spécialement grandes tailles

Toute la

### CONFECTION POUR DAMES

soit manteaux, à partir de **Fr. 50.-**  
 robes de cocktail, laine, jersey, et soie.

1 lot de robes, sacrifiées à Fr. 10.-, 20.-, 30.-

Costumes et 2 pièces à partir de Fr. 30.-

Jupes, blouses, pantalons de ski, foulards, Complets pour enfants de 5 à 10 ans avec 2 pantalons Fr. 35.-. Tissus de laine, grande largeur, Fr. 8.- à 10.- le m, doublure et imprimé Fr. 1.50 le m

Coupons toutes grandeurs

Marchandise de belle qualité et toujours aux prix

## MATILE

BOINE 22

A votre mur, sur votre cheminée, Le Castel et Zénith sonnent l'heure du bon goût.

Sur votre piano, sur votre dressoir: le chandelier éclaire d'or et d'argent.

Mais pour bien choisir, il faut l'embarras du choix.

## Sawant

horlogerie  
bijouterie  
orfèvrerie

Seyon 12 - Neuchâtel

## PERROT

ÉLECTRICITÉ

DÉPARTEMENT

## RADIO - TÉLÉVISION

**Vente - Facilités de paiement**

Réparations - Installations  
Tél. 7 93 72

Asti 3.50  
Comte de Castillon  
Grand-Rue 7  
Neuchâtel - Tél. 5 30 43

A vendre un  
« Granum »  
domestique, grand modèle, ainsi qu'un radiateur prima-gaz en parfait état. — S'adresser à Eugène Chailandes, Fontaines. — Tél. 7 19 06.

**MEUBLES**  
A vendre, Tél. 6 38 15.

**Pour Nouvel-An**  
... Offrez un petit meuble !  
choix immense chez

**Membres G. Meyer**  
faubourg de l'Hôpital et rue des Fausses-Brayes  
Tél. 038-5 75 05  
Nous réservons pour les fêtes

Toutes les spécialités pour votre chien

## Luthy

Terreaux 3, Neuchâtel  
Tél. 5 29 91

Faites vos achats d'articles de ménage chez le spécialiste

Gilbert Perrin

## à la Ménagère

J'achète, j'échange et je vends

patins artistiques et de hockey

G. Etienne, bris-à-bras, Moulins 13.

Sanctiss aux choux  
Boucherie des Sablons

## Lub

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)  
vous offre

### RADIOS

neufs, bons et à bon marché  
4 gammes d'ondes avec touches.

Fr. 240.-  
Fr. 295.-

A CREDIT:  
Fr. 45.-, ensuite Fr. 20.- par mois

S'allie bien au whisky

qui garde toute sa finesse de goût **1/4**

## HENNIEZ LITHINÉE

Henniez-Lithinée S.A. Henniez

Pour la fin de l'année

### Deux JUPES idéales

1980      1750

Toujours très pratique et élégante cette jupe droite en mousse-bril, dessin Prince-de-Galles sur fond gris, brun et olive.

Tailles 36 à 46

**1980**

Coupé dans un mousse-bril de belle qualité, cette jupe dispose d'un pli plat au dos. Gris, amande et lilas.

Tailles 36 à 48

**1750**

1980      1750

# AU LOUVRE

La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

Un air de fin d'année...      danser, séduire...

Choisissez votre modèle dans notre riche assortiment

**Fr. 98.- à 298.-**

## Au Sans Rival

NOUVEAUTÉS

# Articles et documents

## Quand un vieux bateau devient un asile de nuit à Zurich

De notre correspondant de Zurich : Dans la ville des bords de la Limmat vient de se constituer une organisation assurément originale ; elle s'appelle l'«Anneau d'argent», compte quelque cent cinquante membres et une quinzaine de sections. Tous ces adolescents — car il s'agit uniquement de jeunes gens — se consacrent, pendant leurs moments de liberté, aux activités les plus diverses : représentations de cabaret, jazz, interprétation de mélodies à la mode ou bien ils travaillent, et à l'intention des pauvres gens obligés de passer leur vie dans des asiles, établissements ou institutions d'éducation !

L'idée est due à un gendarme, M. Hans Huber, qui eut, dans l'exercice de ses fonctions, le sentiment qu'il devait être possible de ramener à de meilleurs sentiments bien des adolescents fréquentant des locaux plus ou moins recommandables et passant le plus clair de leur temps devant des automates à musique — soit dit en passant : une invention du diable que ces automates, car il n'est presque plus possible de passer quelques minutes dans un restaurant ou un tea-room quelconque sans être assommé par les airs de patoïtie que ces machines servent à tout venant !

### Un merveilleux champ de travail

Bref, l'initiative de notre gendarme a réussi à transformer la mentalité de nombreux adolescents que l'on aurait eu la tentation de faire figurer au nombre des blousons noirs, preuve qu'il suffit parfois d'une «chiquenaude» pour transformer le monde ! Et voici qu'un merveilleux champ de travail s'offre à cette jeunesse ! Comme partout ailleurs, les vapeurs qui sillonnent le lac ne durent pas éternellement, et le jour vient où il faut les mettre au rancart, ou, si on les préfère, au vieux fer. Telle eût été la fin peu glorieuse de l'«Helvétia», qui fut l'une des attractions de l'exposition suisse d'horticulture de l'année dernière. Personne n'en veut, ni l'ancien propriétaire ni le comité de l'exposition, et pas davantage

l'acheteur qui voudrait se retirer du contrat de vente. Alors, l'«Anneau d'argent» intervient et se déclare prêt à adopter le malheureux bateau qui, s'il le pouvait, ferait sans doute d'amères réflexions sur l'ingratitude humaine ; l'idée est de transformer l'«Helvétia» en un asile de nuit à l'intention des clochards.

Mais pour la réalisation de cette généreuse inspiration, il faut de l'argent, et pour le moment, le nerf de la guerre brille par son absence ! N'importe ; avec un enthousiasme communicatif, nos jeunes gens transformèrent leur «navire», et ce qui est incroyable, ils payent les frais en sacrifiant de bon cœur les espèces dont ils disposent, jusqu'au jour où la caisse se garnira. Actuellement, la moitié de l'espace dis-

ponible est en voie de rénovation, et les personnes n'ayant ni occupation régulière ni domicile fixe pourront s'y mettre à l'abri ; à ce qu'il paraît, il y aurait à Zurich quelques centaines de clochards !

Pour le moment, les organisateurs encaissent un peu d'argent au moyen de représentations de cabaret ayant lieu sur le bateau même. Ces spectacles sont tout à la fois un amusement et une satire, et croyez bien que les acteurs n'y vont pas par quatre chemins pour dire ce qu'ils pensent de certains abus et de criantes injustices dont notre société n'a aucune raison d'être fière. Les recettes de ce cabaret permettront d'accueillir sans frais les clochards véritablement dénués de tout.

J. LD.



Le vapeur «Helvétia», ancré depuis 1959 sur la rive droite du lac de Zurich, va être transformé en asile de nuit pour les clochards qui ne savent pas où s'abriter.

## Un barrage de 140 millions de m<sup>3</sup> alimentera la Ruhr dans quatre ans

BONN. — Un des plus grands projets de l'hydrotechnique est actuellement en cours de réalisation en République fédérale entre les villes d'Attendorn et d'Oïpe à environ 80 km de Cologne. Depuis quatre ans déjà, on travaille à la construction sur la Bigge d'un barrage d'une capacité de 140 millions de mètres cubes et quatre années de travaux seront encore nécessaires avant le début des opérations de remplissage.

Les barrages et les lacs artificiels se déploient, telle une couronne, dans les vallées boisées du Sauerland qui entourent la Ruhr et la Lippe. Sans ces barrages, la région de la Ruhr aurait depuis longtemps atteint la limite de ses capacités de production.

Les besoins en eau de la Ruhr ont continuellement augmenté au cours de ces dernières années. En 1900, ses installations hydrauliques fournissaient 200 millions de mètres cubes d'eau. Ce chiffre passa à 600 millions en 1925 pour atteindre un milliard de mètres cubes en 1944.

Le montant des frais de construction avait été évalué à l'origine à 220 millions de marks, mais il semble maintenant douteux que ce devis puisse être respecté. Il ne s'agit pas, en effet, de construire simplement un barrage. Plusieurs villages, des fermes et des usines doivent être abandonnés et une route doit être déplacée. Une nouvelle ligne de chemin de fer de 9 km 500 doit être construite et trois nouveaux tunnels doivent être percés. Une usine de force motrice apparaît et des bois disparaissent, mais leur perte sera compensée par le reboisement.

Près de 2400 personnes doivent être évacuées et réinstallées mais elles s'attendent à cette mesure depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis l'époque où l'association des barrages de la Ruhr commença à acheter des terrains dans la région.

Le village de Listernol qui doit disparaître, sera reconstruit à proximité sous le nom de Neu-Listernol. Les premières maisons sont déjà en place.

L'ouvrage de la Bigge offrira, en outre, un magnifique lieu de repos. Le nouveau barrage se trouve à une distance de «week-end» de la Ruhr et de Cologne, ainsi que de la région Wuppertal-Hagen.

## L'invention d'un Neuchâtelois établi au Canada

Notre correspondant de Fontainemelon a annoncé récemment qu'un enfant du village, M. Philippe Vauthier, établi depuis quelques années au Canada, avait inventé un nouveau moteur. Le quotidien «La Presse», de Montréal, présente ainsi l'invention de notre compatriote.

Un jeune Suisse qui habite Montréal depuis quelques années, M. Philippe Vauthier, a réalisé (sur le papier) un moteur à explosion d'un type nouveau, sans arbre de came, ni vilebrequin, ni bielles.

Six cylindres circulent à 3000 tours-minute environ, s'appuyant à l'aide de roulettes sur l'intérieur d'une boîte légèrement ovale. L'axe unique est creux pour assurer l'arrivée du mélange gazeux jusqu'au pied des pistons qui le réchauffent avant son emploi.

Dans le moteur ordinaire, il faut attendre trois mouvements pour obtenir une explosion ; le moteur Vauthier donne six explosions par tour, alors que le six-cylindres ordinaire n'en donne que trois. L'accélération se fait donc plus aisément, avec pression égale tout le long de la course.

Une partie de l'air apporté pour le refroidissement du moteur sert de compresseur pour mieux remplir les chambres d'explosion.

Faute de fonds, M. Vauthier n'a pu encore faire l'essai de son moteur. Il a cependant calculé que ce moteur, qui pèserait de 70 à 80 livres, aurait la force d'un moteur de Volkswagen, avec une consommation moindre.

**Chiffre record en 1958**

La période d'après-guerre a amené un recul passager, mais l'année 1958 a, avec 1,2 milliard de mètres cubes, largement dépassé le chiffre record des années d'avant-guerre. Le barrage de la Bigge doit assurer le ravitaillement en

## COUPS DE CISEAUX

**Ecole et cinéma**

A Lausanne, le directeur des écoles, M. Georges Jacotet, vient de présenter une motion au Grand conseil vaudois. Cette motion qui s'inspire pour une part d'un rapport établi par l'Eglise nationale vaudoise, peut se résumer par une demande au Conseil d'Etat d'étudier l'introduction de cours d'initiation et de préparation au cinéma dans les écoles primaires et secondaires.

Voici les raisons qu'invoque le municipal lausannois :

L'initiation cinématographique serait fort utile pour les adultes. Il faut cependant malheureusement admettre que pour eux elle est assez difficile à organiser d'une manière généralisée. Les cours qui ont déjà été présentés, par exemple dans les ciné-clubs ou les universités populaires attirent essentiellement un public averti et déjà plus ou moins préparé, et ils ne s'adressent en définitive qu'à une petite partie des spectateurs.

Aussi est-on tout naturellement amené à envisager d'introduire cette initiation au cinéma dans le cadre de l'école. De cette façon, on préparera et l'on formera les spectateurs de demain et on les touchera plus aisément tous sans exception. En outre, lorsque l'on songe au grand nombre de jeunes gens qui, dans nos villes, fréquentent régulièrement les salles obscures — souvent plusieurs fois par semaine — on peut se dire que ce ne sera pas trop tôt de leur donner dès l'école les connaissances indispensables sur ce sujet.

Lorsque j'ai parlé récemment de ce projet à un député, il m'a fait remarquer qu'à son avis les programmes scolaires étaient trop chargés et qu'au lieu d'y ajouter un nouvel élément, il conviendrait plutôt de les épurer au profit des branches essentielles, que la jeunesse actuelle a déjà beaucoup de peine à connaître parfaitement.

Cette remarque n'est pas sans pertinence. Mais il ne faut pas croire qu'il serait nécessaire d'inscrire dans les programmes par exemple une heure par semaine d'initiation au cinéma. Celle-ci peut se faire utilement et efficacement en beaucoup moins de temps. Mais surtout, encore une fois, étant donné l'énorme influence et l'influence souvent funeste que peuvent exercer les films, il ne faut pas hésiter à consacrer le temps nécessaire à cette préparation de la jeunesse.

## Ombres et lumières en Algérie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au lendemain du 13 mai, les musulmans de la plupart des villes d'Algérie, par dizaines de milliers se répandaient dans la rue pour proclamer leur attachement à la patrie française, cependant que leurs femmes brûlaient leurs haïks au milieu des acclamations. Dans certains milieux de chez nous, on avait refusé toute signification à ces tumultueuses démonstrations. Nous ne nous autoriserons pas de ce précédent pour minimiser l'importance des manifestations qui se sont déroulées à Alger, à Oran et à Bône et où l'on a entendu acclamer Ferhat Abbas. Il ne servirait à rien de remarquer que les foules sont malléables, car on démontrera de la sorte que les agents du FLN les ont malaxées avec un certain succès et à l'insu des services de M. Delouvrier.

Il est vrai qu'Alger compte aujourd'hui 570.000 habitants dont près de 300.000 musulmans. Les manifestants des 11 et 12 décembre eussent-ils été 15.000, selon l'estimation la plus pessimiste que nous avons eue sous les yeux, qu'ils ne formeraient pas plus du 5% de l'élément indigène. Comme on voit, il y a lieu de se tenir à égale distance d'un pessimisme et d'un optimisme pareillement injustifiés. A tout le moins, faut-il faire remarquer qu'à l'époque où le général Massu cumulait à Alger le pouvoir civil et militaire, de pareilles démonstrations étaient proprement impensables. De même on admettra, à la lumière de l'événement, qu'on s'est trop pressé de supprimer, au lendemain du 24 janvier, les 5mes Bureaux dits d'action psychologique.

On remarquera, toutefois, que le «bled» n'a pas suivi le mouvement qui

a agité un petit nombre de grandes villes. Or en Algérie, l'élément rural est proportionnellement beaucoup plus important qu'il ne l'est en Suisse, en Allemagne, en Belgique et même en France. Songeons ici que 2000 villages d'Algérie ont été organisés en «autodéfense» et qu'aucun des 80.000 fusils distribués aux compagnards par l'armée française n'est parti dans la mauvaise direction. La même remarque s'impose en ce qui concerne les 100.000 harkis qui servent sous les ordres des officiers S.A.S. Si leurs rangs avaient flotté, la presse défaitiste de la métropole n'aurait pas manqué de nous l'apprendre avec des titres triomphants. Si elle n'en a rien fait, c'est que rien de fâcheux n'est survenu dans ce secteur-là, et l'on admettra avec nous que ce n'est pas le moins important.

Eddy BAUER.

## Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

## Le classique mis en lambeaux où parfois l'on découvre des perles

Devons-nous regretter les temps d'hier où le classique était traité en parent indésirable et où l'on ne pouvait espérer en entendre les chefs-d'œuvre que de loin en loin et dans les seuls subventionnés ? Du moins alors tragédies et comédies, sans généralement bénéficier d'interprétations supérieures, étaient-elles représentées, sans d'excessives surcharges de décoration et de mise en scène, qui en eussent dénaturé le caractère essentiel. Aujourd'hui, par opposition sans doute aux disgrâces de tant de comédies et de drames récents, le classique régnait en maître sur les deux rives ; toutes les scènes, des plus grandes aux plus petites s'en arrachent et s'en approprient les lambeaux. Lambeaux est bien le mot, car les pièces se trouvent à présent triturées, dépecées au gré de metteurs en scène fantaisistes qui s'inspirent moins de respect et de la mise en valeur des textes que du désir de contribuer à tout prix à cette œuvre de rénovation intégrale (fut-ce dans l'absurde) à laquelle se vouent tant d'artistes aujourd'hui, pour faire parler d'eux et s'imposer au succès.

Ne valait-il pas mieux pour ces œuvres la caverne d'autrefois ? Je ne sais... Evidemment les jeunes gens sont appelés maintenant à se méprendre sur le caractère de ces tragédies et comédies et dès lors sur la nature même de l'art classique. Cependant, sollicités d'un peu partout par cet art, il en est peut-être qui sauront séparer le bon grain de l'ivraie et retrouver sous les détroques multicolores dont on les affuble la matière inaltérable dont le fond les œuvres demeurent à jamais cimenté.

Et cette rage de travestissement sévit plus que jamais à Paris, rue de Richelieu. Cependant, les metteurs en scène quoique s'efforçant (vouant donner aux œuvres plus de vie), de les rajourner par des trouvailles de présentation plus ou moins justifiées et ingénieuses, ne vont pas trop loin dans ce sens ; mais voilà pourtant hélas ! que la Maison soucieuse d'être à son tour à la page vient de faire appel pour *Ruy Blas* au concours de Raymond Rouleau (grand homme de théâtre d'ailleurs), tentative dont nous avons dit le résultat ! Pourtant le but désiré ne fut que trop atteint, car ce *Ruy Blas* méconnaissable fait maintenant des recettes fabuleuses.

Et voici donc le classique joué de droite et de gauche sous l'égide de metteurs en scène qui renchérissent les uns sur les autres de toute l'audace des primaires. C'est au Vieux-Colombier, une *Phèdre* dont nous avons dit l'inconvenance ; c'est (avec François Périer) pourtant un *Tartuffe* joué en costumes modernes (ce qui ne serait pas grave si du moins les personnages gardaient leur caractère initial) ; enfin l'extravagance vient de réaliser son plein avec l'incroyable *Rodogune* jouée au Théâtre Sarah-Bernhardt et où j'ai souffert d'autant plus que je tiens les deux derniers actes de *Rodogune*, à ceux d'*Héraclius* comme dépassant en tragique et pour rejoindre Shakespeare, ces œuvres de beauté architecturale que sont les chefs-d'œuvre consacrés : le *Cid*, *Horace* et *Polyeucte*... Dans cette mise en scène de *Rodogune* se sont donné rendez-vous toutes les difformités imaginables et le plateau s'est changé en cour des Miracles ! Rien n'y est évocateur d'une époque, ni d'une région ; tous les styles apparaissent dans les costumes, tou-

tes les défaillances du langage dans les dictionnaires, toutes les trouvailles du baroque dans le détail. Et le plus triste, c'est qu'on ira là non pour s'amuser, mais pour prendre connaissance avec une œuvre admirable et d'où l'on sortira sans l'avoir connue.

Tâchons de revenir à la norme avec d'autres présentations non parfaites, mais du moins respectueuses du texte et de l'auteur : *Les femmes savantes* au Palais-Royal, Jean Meyer (le metteur en scène) s'y retrouve l'artiste à qui son long séjour rue de Richelieu a donné le goût à la mesure et le respect du classique. Et du moins avons-nous applaudi là, la plus extraordinaire Bélière que l'on ait connue, depuis le temps déjà lointain, où ma génération a pris contact avec l'art dramatique. Il s'agit de Marguerite Pierry. Certes elle prête toute l'extravagance drôlatique souhaitable à cette vieille fille qui s'imaginerait être aimée de tous. Mais en même temps, l'artiste arrive à nous émouvoir presque, en nous faisant sentir que cette manie émane d'une sensibilité refoulée, et d'un besoin ardent et sincère de cet amour que la nature l'a privée d'inspirer. Très grand style.

Traversons les jardins et revenons à notre point de départ : la Comédie-Française, où à son tour, Danielle Volle vient de recruter Eliante coupe généralement d'un temps froid le mouvement général. Danielle Volle parvient à l'enchaînement au reste de la scène et à en faire couler mélodieusement les vers. Dans l'ensemble du texte, elle ne manque pas une nuance. Mais les autres ! Sauvons pourtant des décors Nicole Mérouze qui ne semblait pas dans tous ses moyens et que l'on sent pouvoir bientôt être une très réduisante Célième.

Mais Jean Marchat ! Sans doute il y a du comique dans les excès d'Alceste. Mais depuis un siècle nous sommes forcés de nous incliner devant l'unique de sa générosité de cœur. Ce n'est pas un Christ sans doute, mais en tout cas un don Quichotte humanisé ; hier, nous avons vu en lui : le gendarme (est) sans pitié !

Jean MANEGAT.

## MOTS CROISÉS

**Problème No 423**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- HORIZONTELEMENT**
- Se retourner à tout bout de champ.
  - Objets de literie.
  - Dans le Vaulchue. — Abréviation. — On y place souvent des clous.
  - Qui ne peuvent point se voir.
  - Voisin du hareng. — Grison.
  - Le Bugey en fait partie. — Diminue la longueur d'une pièce honorable.
  - Temps passé.
  - Forté tête. — Symbole chimique. — Degré d'éclat des teintes.
  - Elle ont parfois du chagrin.
  - Faire des montagnes.
- VERTICALEMENT**
- Font venir les rides. — Le feu dévore la sienne.
  - Interjection. — Celui qui le fait dépense une mise.
  - S'applique à une tension.
  - Note. — Au-dessus de la Dourbie. — Préfixe.
  - Sont favorables. — Exprime.
  - Algue. — Accusa.
  - Article arabe. — Fédération dont Dakar est la capitale. — Abréviation.
  - Il vaut mieux ne pas les faire chanter.
  - Mouvements violents. — Qui manque de retenue.
  - Dieux qui représentent des forces. — Devant lectrice.

**Solution du No 422**

1	V	A	C	A	R	M	E	P	I
2	I	N	A	P	E	R	C	U	E
3	E	N	I	V	E	T	A	U	
4	E	S	C	A	D	R	O	N	S
5	S	E	A	U	S	V	P	E	
6	O	I	L	L	E	I	R	E	
7	D	I	S	T	I	L	L	E	
8	A	S	I	E	I	E	C	O	
9	B	R	U	I	T	E	U	R	S
10	L	A	R	E	S	S	A	U	T

## RADIO et TELEVISION

**Mardi**

**SOTTENS ET TELEDIFFUSION**

7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour, 7.15, informations. 7.20, concert matinal, 11 h, émission d'ensemble, 12 h, midi à 14 heures... orchestre Roger-Roger ; 12.15, la discotèque du quatuor ; 12.30, chante jeunesse ; 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h, mardi, les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, le disque de concert.

16 h, entre 4 et 6... 17.45, cinémagazine, 18.15, en musique ! 18.30, le micro dans la vie. 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, en musique ! 19.30, le micro dans la vie, 19 h, ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, la course au titres. 20.05, André Claveau chante pour vous. 20.25, lever de rideau, 20.30, « Les Cyclones », pièce de J. Roy, 22.10, plein feu sur la danse. 22.30, informations. 22.35, répétés des civilisations. 23.05, danses antiques.

**Second programme**

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens, 19 h, grappes de belle musique. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde, 20.12, en vitrine ! 20.15, la grande affiche, 21 h, mardi, les gars ! 21.10, jazz dominé. 21.30, hier et aujourd'hui, émission musicale. 22.10, l'anglais chez vous, 22.25, dernières notes, derniers propos. 22.30, programme de Sottens.

**BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION**

6.15, informations. 6.20, musique légère pour vous. 7 h, informations. 7.05, musique légère, suite. 11 h, émission d'ensemble, 12 h, piano-cocktail. 12.20, nos complices... 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.30, Nonette, de L. Spohr. 14 h, pour Madame.

16 h, rythmes et mélodies. 16.40, G. Trottmann lit un récit. 17 h, quatuor à cordes, de W. Wehrli. 17.30, pour nos petits. 18 h, pour les amateurs de jazz. 18.30, chronique d'économie suisse. 18.45, nouveaux disques. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, orchestre philharmonique de Berne. 21.15, die Menschenwürde als moralische Idee. 22.15, informations. 22.20, discussion présentée, par le Dr F. Tanner et J. Ramspeck.

Télévision romande : relâche. Emetteur de Zurich : relâche.

## BIBLIOGRAPHIE

**L'ANNUAIRE DU SKI 1960**

Avec la neige, la Fédération suisse de ski nous présente son nouvel Annuaire. Il est consacré en grande partie aux Jeux olympiques d'hiver de février qui, à une équipe importante représentaient notre pays à Squaw Valley et — si tous nos vœux n'ont peut-être pas été exaucés — elle a remporté néanmoins quelques belles victoires pour le ski suisse. G.-A. Michel, qui a accompagné l'équipe helvétique en sa qualité de président de la F.S.S., a écrit, pour l'Annuaire, un rapport qui plait par sa peinture amusante, mais qui laisse aussi une large place aux événements sportifs.

Dans la partie littéraire, la parole a été donnée à Hans Roelli, qui présente quelques vers inspirés par la neige, et à l'écrivain Gustave Renker qui raconte des souvenirs de cabane. Les rapports du président central et des nouveaux membres d'honneur de la Fédération suisse de ski conduisent au palmarès des championnats nationaux de ski et, enfin, aux adresses des associations régionales et des 750 clubs de ski, environ.

## CARNET DU JOUR

- Cinéma
- Arçades : 20 h, Les Grands Espaces.  
 Rex : prochainement reouverture.  
 Studio : 20 h 30, Le Trésor secret de Tarzan.  
 Cinéma : 20 h 30, Davy Crockett roi des trappeurs.  
 Apollo : 16 h et 20 h 30, La Ferme des hommes brûlés. 17 h 30, Les Seigneurs de la forêt.  
 Palace : 20 h 30, Ne te retourne pas, mon fils.
- PHARMACIE D'OFFICE  
 (dés 23 h, pour urgences seulement)  
 Dr M. Wildhaber, Orangerie

**WALTHER**

Machine à additionner conçue pour le fonctionnement électrique. Ligne moderne. Dispositif d'impression constitué par des secteurs rotatifs. Travail silencieux.

Agence générale : SA pour Machines à Additionner et à Calculer : Zurich 23, Bahnhofplatz 9, Tél. (051) 27 01 33

BERNE : HANS WYSS, Storchengässchen 6, Tél. (031) 2 26 70

**Un des meilleurs romans dessinés français**

**CÉCILE**

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress.

# FRIGOS

Des nouveaux modèles admirables !  
Des prix renversants !

FRIGOS

- ★ BOSCH
- ★ BAUKNECHT
- ★ PINGUIN
- ★ WESTINGHOUSE
- ★ NEFF
- ★ PHILCO
- ★ BAHRÉ
- ★ IGNIS
- ★ FORSTER
- ★ SIBIR, etc.

Conditions intéressantes, reprises, facilités,  
chez le grand spécialiste

aux *Arts Ménagers* s.a.

Neuchâtel, 26, rue du Seyon



## BEAU RIVAGE

MERCREDI  
DÈS 20 H.

### SOIRÉE VIENNOISE

AVEC LE PIANISTE  
Rolf Reno

### DÎNER AUX CHANDELLES

TÉL. 5 47 65

Machine à coudre  
d'occasion, portable élec-  
trique, en bon état, 150  
francs, avec garantie. —  
Agence ELNA, G. Du-  
mont, Hôtel-de-Ville 6,  
tél. 5 58 93.



Souliers de ski  
état de neuf; peinture  
41, à vendre. — Tél.  
5 14 58 aux heures des  
repas.

A vendre  
meubles anciens  
soit: table, armoires,  
chaises, — Vermot, Neu-  
châtel, Fontaine-André  
13.

**ÉCHANGEZ  
vos vieux meubles  
contre des neufs**

C'est la meilleure solution  
pour faire une bonne affaire

**MEUBLES LOUP**

Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62



GRAND CHOIX DE

### CADEAUX UTILES ET PRATIQUES

FOENH,	à partir de Fr. 28.80
COUSSINS CHAUFFANTS	» » 17.—
CHANCELIERE	» » 39.—

**Elexa**

Maison spécialisée dans la vente  
et l'installation d'appareils électriques

Durant la transformation de nos locaux,  
notre magasin de vente est transféré pro-  
visoirement à la rue du Seyon 24a, Neuchâtel.  
Tél. 5 45 21 (sans changement).

Pour vos cadeaux

### Colombier

C'est à Colombier, au centre du village, que vous trouverez la collection la plus riche et la plus complète de

**tissus de France**  
ainsi qu'une grande EXPOSITION de  
**meubles de style**  
marquetés

**commodes Louis XV  
et Louis XVI  
tables à écrire, etc.**

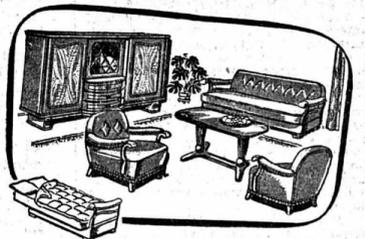
**Fred. KUNZ** TAPISSIER-  
COLOMBIER DÉCORATEUR  
Rue Haute 15  
Tél. 6 33 15

Grand choix  
**Poissons frais**  
du lac et de mer  
**Volaille fraîche**

**Ég. Senaud**  
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90  
NEUCHÂTEL, tél. 5 31 96

Vous qui aimez  
les meubles classiques...



... Vous viendrez choisir ce beau studio !  
Le canapé, très pratique, se transforme en  
2 secondes en un confortable lit pour deux  
personnes. Venez le voir sans tarder !  
STUDIOS COMPLETS, comprenant 2 fau-  
teuils et canapé transformable, à partir de

Fr. 535.—

Sur désir, facilités de paiement

**Meubles  
G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

14, boulevard de l'Hôpital  
Tél. (038) 5 75 05

# NECCHI

**Chef-d'œuvre parmi  
les machines à coudre**

NECCHI l'a créé pour la famille moderne

- ★ très simple à l'emploi
- ★ coud le nylon aussi bien que le tissu épais
- ★ automatique, même la reprise

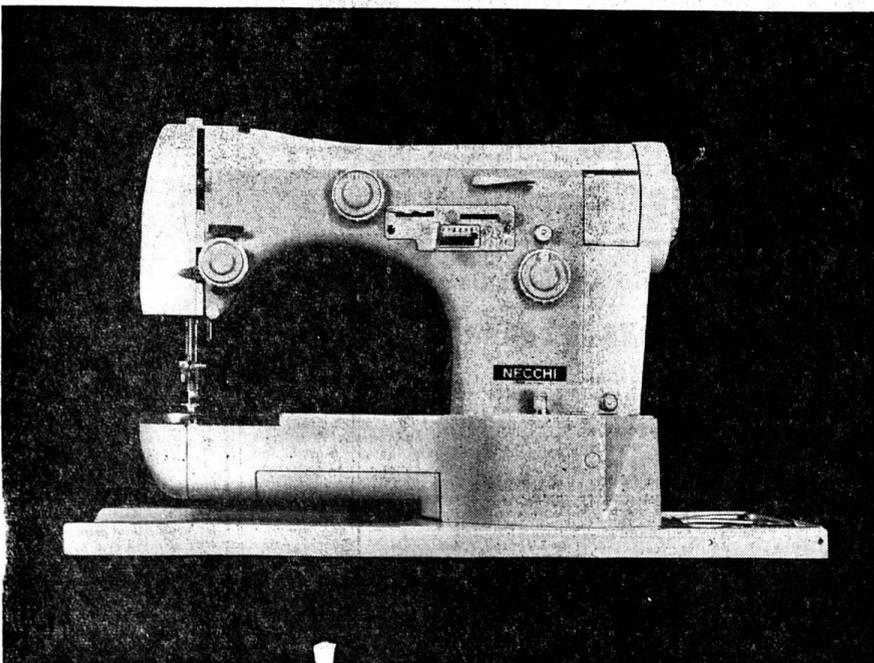
à partir de Fr. **585.—**

- grandes facilités de paiement
- reprise de votre machine à un prix avantageux

Démonstrations permanentes au magasin  
ou sur demande à domicile

**Wettstein**

Seyon 16 - Grand-rue 5 - Tél. (038) 5 34 24  
agent général Necchi pour la Suisse







# LUNDI 2 JANVIER

## VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à l'exposition de Noël, nouvelle et agrandie chez Pfister-Ameublements S. A.

Lunch gratuit - Paradis pour enfants

Pfister-Ameublements S. A. vous présente les « nouveaux modèles 1961 »

Renseignements et inscriptions :

Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. — NEUCHÂTEL

Le grand événement de l'année  
Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14

**Départ :**  
Lundi 2 janvier  
de Fleurier, place de la Gare, à 8 h.  
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30  
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 heures  
de Bienne, place de la Gare, à 10 h.



Escarpins-mode  
pour les fêtes

99905-61580  
Ravissant pumps,  
box noir ou bleu.  
Talon confortable  
50 mm

32<sup>90</sup>

99905-45745  
Modèle classique,  
box noir ou brun,  
ravissante garni-  
ture. Talon 60 mm

32<sup>90</sup>

99905-61589  
Très élégant. Box  
noir ou brun, en-  
tièrement doublé  
cuir. Talon 70 mm

32<sup>90</sup>



**Bata** vous souhaite une bonne et heureuse année

Fabriques à Möhlin (Argovie)  
Faubourg du Lac 2, Neuchâtel

L'exposition-vente de gravures originales, dessins, peintures est ouverte cet après-midi et les jours ouvrables jusqu'au 31 décembre chez

**DELACHAUX & NIESTLÉ**  
4, rue de l'Hôpital 2me étage

un coup de téléphone

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

<b>THIEL</b> maitre teinturier 5 17 51	<b>René Schenk</b> votre fournisseur pour vos articles de sport ski - hockey sur glace et football Aiguillage de patins Chavannes 7 et 15 5 44 52	5 66 86 Santier Coq-d'Inde 3 HILDENBRAND	<b>Nettoyages</b> Ponçage et imprégnation de tous sols Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 14 a.
<b>Charpenterie Menuiserie</b> DECOPPET frères Evoles 49 Tél. 5 12 67	Seul un professionnel peut vous satisfaire Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise <b>L. POMEY</b> Radio-Melody et ses techniciens sont à votre service Flandres 2 - Tél. 5 27 22 NEUCHÂTEL	<b>Serrurerie</b> Carl Donner & fils Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde	<b>Rideaux - Meubles</b> <b>TAPIS BENOIT</b> Magnifique choix Se rend à domicile le soir également 5 34 69

**AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST**  
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

54208 Vous serez satisfait en confiant votre linge au

**SALON-LAVOIR**  
Le Muguet  
NEUCHÂTEL

**Garage de la Balance**  
Bas de la rue du Pommier  
**A. LUGON** Maîtrise fédérale  
AGENCE  
**SKODA**  
Tél. : garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

**VÉLOS** Neufs et d'occasion Tous prix  
Tél. 5 16 17  
**M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

**WILLY VUILLEMIN** COUVREUR  
Tous travaux de couverture - Etanchéité Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie  
Tél. 5 25 75 - Evoles 33

**HÉLIOGRAPHIE-PHOTOCOPIE**  
Reproductions de plans, documents, certificats, attestations, musique, chants

**CIGHELIO**  
Moullins 31 W. Bourquin  
TÉL. 5 22 93

**AUTO-ÉLECTRICITÉ** Service de toutes marques 30 ans d'expérience  
**Joseph ZUMKELLER** Fahys 7 - Tél. 5 95 97 - NEUCHÂTEL

Ménagères,  
**Pour vos REPAS de FÊTES**  
j'offre  
bœuf, veau, porc, agneau  
de première qualité  
Grand choix en  
porc fumé  
langues de bœuf  
fraîches, salées et fumées  
lapins  
fraîs du pays  
poules, poulets, dindes,  
quenelles et ris de veau

DEMANDEZ TOUJOURS NOS BONS  
saucissons, saucisses au foie juteuses, saucisses aux choux et saucisses sèches

SPECIALITÉ DE LA MAISON  
TEL. 521 87  
**CH. Matthey**  
BOUCHERIE DU VAUSEYON

Pour être bien servi, il est prudent de passer vos commandes la veille ou le matin jusqu'à 8 heures.

A vendre grammo-radio «Lowe Opta Luna» stéréo, neuf, dernier modèle, 4 ondes, syntonisation duplex, œil magique. Beau meuble en noyer poli. — Demander l'adresse du No 5364 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour cause de déménagement chauffage en caillottes électrique, à l'état de neuf, révisé, gardant la chaleur pendant 2 heures, courant force 380 V, 1200 W, payé 600 fr., cédé 250 fr. Tél. 5 58 17.

Votre électricien

**Vuillomenet** & C<sup>SA</sup> ÉLECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TÉL 5 17 12 GRAND RUE 4

Louez Achetez Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**ACHETEZ AUJOURD'HUI... VOUS PAYEREZ DEMAIN!**

**Ameublement complet « CHAMPION »** 30.-  
A crédit Fr. 1191.— acompte Fr. 111.— et 36 mensualités de Fr.

**Ameublement complet « STANDARD »** 38.-  
A crédit Fr. 1484.— acompte Fr. 116.— et 36 mensualités de Fr.

**Ameublement complet « CONFORT »** 50.-  
A crédit Fr. 1995.— acompte Fr. 195.— et 36 mensualités de Fr.

**Ameublement complet « RECORD »** 60.-  
A crédit Fr. 2319.— acompte Fr. 159.— et 36 mensualités de Fr.

**Ameublement complet « VEDETTE »** 71.-  
A crédit Fr. 2767.— acompte Fr. 211.— et 36 mensualités de Fr.

**Ameublement complet « LUXE »** 133.-  
A crédit Fr. 5208.— acompte Fr. 420.— et 36 mensualités de Fr.

Rappelez-vous ! pour vos meubles cette seule adresse :

**TINGUELY**  
AMEUBLEMENTS, BULLE (Frg)  
ROUTE DE RIAZ TÉLÉPHONE (029) 2 75 18 - 2 81 29

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**L'homme aux 7 visages**  
ROMAN POLICIER  
par RENÉ VALENTIN 33

Il s'interrompt.  
— Sans quoi ?  
— Eh bien ! monsieur Rimbout, j'aime autant vous dire tout de suite ce que je pense. Si nous ne retrouvons pas la trace de Billy Johnes, nous sommes fichus. Je vous avoue franchement que s'il ne nous amène pas, à son insu, sur la bonne piste, nous sommes incapables, par nos seuls moyens, de la trouver.  
— Vous exagérez !  
— Pas du tout. Il n'y a que lui qui voit clair dans cet imbroglio. Pas plus tard que ce matin, j'ai pu me rendre compte que nous sommes encore à l'âge de la chandelle, tandis qu'il en est à l'époque de l'électricité.  
— Prouvez-le ! fit l'inspecteur, qui trouvait enfin l'occasion de ramener son compagnon sur le terrain qui lui tenait à cœur.  
— Premièrement, j'ai tout lieu de croire qu'il est sur la piste du coupable.  
— Qu'est-ce qui vous permet de le supposer ?

— Le fait que, cette nuit, quelqu'un s'est introduit dans le garage appartenant au château des Huddersfield. Ce « quelqu'un » a scié l'arbre de direction de la voiture dont se sert M. Gregor Huddersfield.  
Rimbout ouvrit des yeux étonnés.  
— Quoi ? L'assassin pousserait la témérité jusque-là ? s'exclama-t-il.  
— Oui.  
— Continuez !  
— Tenez-vous bien, je vais vous dévoiler des choses renversantes... Rimbout retint son souffle.  
— Et ce qui est arrivé cette nuit, Billy Johnes l'avait prévu.  
— Ah bah !  
— La preuve, c'est qu'il se trouvait sur les lieux et qu'il a voulu démasquer l'auteur de cet horrible forfait. Même que, si je ne démenage, il a dû être blessé dans cette expédition.  
— Ce que vous m'apprenez là est incroyable, mon cher, et si ce n'était vous qui m'en faisiez part, j'aurais peine à accorder foi à ce récit.  
— Ce n'est pas tout. Par bonheur, s'il nous a devancés, il nous a cependant laissés quelque chose.  
— Ce n'est sûrement pas par magnanimité ! bougonna Rimbout d'un ton qui trahissait son mécontentement.  
— Ce n'est peut-être pas grand-chose. J'estime cependant que la découverte est d'importance. Dans le garage, j'ai pu relever une trace

très caractéristique. Vous ne devinez pas ?  
— Non.  
— Une trace de pas identique à celle que vous avez relevée à Londres, lors de votre enquête au sujet de la mort de lady Huddersfield !  
— Vous trouvez que cela a de l'importance ? mon cher, je ne vous comprends plus ! fit le détective en haussant les épaules.  
Smith le considéra, ahuri.  
— Ne venez-vous pas vous-même de dire que Billy Johnes est sur les traces du criminel ? Alors, qu'importent les traces de ces empreintes. Elles ne vous avancent plus du tout.  
— C'est possible. Nous verrons cela par la suite.  
— Poursuivez toujours.  
— Ensuite, nouvelle preuve que nous retardons beaucoup sur « l'auteur » — c'est ainsi que Smith, par dérision, appelait Billy Johnes — il a envoyé une lettre d'avertissement à chacun des membres de la famille Huddersfield.  
— Non ! Il a fait ça ? s'exclama Rimbout qui tombait de surprise en surprise.  
Smith, sans se faire prier, résuma la teneur des lettres dont il avait eu connaissance pendant son passage à « Little Castle ».  
Lorsqu'il eut terminé son exposé, l'inspecteur resta le front appuyé sur ses mains. Il enregistrerait dans son esprit chaque lettre parvenue aux

Huddersfield. Puis, il rompit le silence.  
— Examinons ces missives par le détail. Ce serait bien le diable si nous n'en pouvions tirer quelque chose.  
— Méfiez-vous des randonnées en auto. Sinon, faites vérifier l'état de votre voiture. C'est bien cela, n'est-ce pas ?  
— Exactement, approuva Smith.  
— Si je comprends bien, et en me basant sur ce que vous avez constaté vous-même, il est facile d'en conclure que Billy Johnes avait repéré son homme avant qu'il ne se rendit à « Little Castle ». Je ne pense pas que ce soit le hasard qui l'ait poussé dans le domaine des Huddersfield. Il est à supposer qu'il aura suivi le bandit, et qu'après avoir laissé à celui-ci le temps de mettre son criminel attentat à exécution, il aura voulu le mettre hors d'état de nuire... Heureusement pour nous, il n'y a pas réussi... Je dis « heureusement pour nous », car sans cela, il remportait cette victoire dont justement nous voulons nous emparer avant lui.  
— Votre raisonnement doit être exact.  
Un détail encore. Vous ne m'avez parlé que des empreintes de pas. On a limé l'arbre de direction. Il devait y avoir, sans doute des marques de doigts ?  
— C'est ce qui vous trompe, il n'y en avait pas une seule.

— C'est impossible, voyons !  
— Tout ce que vous voudrez, mon cher Rimbout, mais je vois clair, ne l'oubliez pas !  
L'inspecteur resta silencieux.  
— Savez-vous ce que ce détail me rappelle, Smith ?  
— Bill la Terreur ?  
— Parfaitement !  
— J'y ai songé aussi. Il y a même déjà quelque temps que je songe à lui.  
— Examinons d'abord le second avertissement, nous reviendrons sur ce point ensuite « pour votre salut et celui de ceux que vous chérissez, quittez « Little Castle » au plus vite ». Cela me paraît suffisamment démontré par l'incident de la nuit. Je n'y insiste donc pas et je passe à la dernière lettre qui me semble plus intéressante. Rappelons-nous ce qu'elle dit : « Surveillez votre entourage, méfiez-vous de ceux qui vous sont dévoués. Votre vie est en danger ».  
Voilà qui me paraît plus explicite.  
— Méfiez-vous de votre entourage, répéta-t-il à mi-voix... Décidément, je ne vois pas qui cela peut viser. Cela signifie bien des choses... Méfiez-vous de ceux qui vous sont dévoués... C'est vague !... Je crois qu'il y a quelqu'un pour comprendre la portée de cet avertissement, ce ne peut être que Rose-Mary elle-même. Mais sait-elle ? Voilà la question.

Un nouveau silence plana entre eux. Il était évident que Rimbout ressaisait ces phrases énigmatiques dans son esprit.  
— Je ne vois qu'une manière d'arriver à la vérité, reprit-il enfin.  
— Surveillez la jeune fille ?  
— Et son « entourage », ajouta Rimbout d'une voix où l'on devinait de nouveaux sous-entendus :  
— Nous la surveillerons, mon cher. Chargez-vous de Billy Johnes et si vous parvenez à remettre la main dessus, tâchez de ne plus le perdre.  
Rimbout allait répliquer lorsqu'un rire machiavélique se répéta sous la voûte des cavernes qui les entouraient...  
— Oui, tâchez de ne plus me lâcher, madame Rimbout... Tâchez... Ah ! ah ! ah !  
Le rire s'éloigna méprisamment.  
Les deux hommes de Scotland Yard se considèrent avec des yeux ahuris.  
La foudre tombant à leurs pieds ne les eût pas surpris davantage. Billy Johnes était là. Il venait les narguer. Il avait, sans doute surpris toute leur conversation.  
Ils étaient levés et restaient immobiles, sans trouver un mot de réplique, incapables d'esquisser un geste.  
Pour la seconde fois, à quelques pas d'eux, la voix railleuse de Billy Johnes troubla le silence :  
(A suivre.)

# L'actualité suisse et neuchâteloise

## L'accord conclu entre la F.O.M.H. et le patronat horloger Un nouveau succès à l'actif des associations professionnelles

De notre correspondant de Berne :  
Peu avant Noël, un communiqué publié conjointement par les associations patronales de l'industrie horlogère et le syndicat ouvrier F.O.M.H. annonçait la conclusion d'un accord pour la « protection des travailleurs contre les conséquences sociales du progrès technologique ».

Nous vivons en un temps où l'homme peut redouter de voir le travail lui manquer, non point parce que les commandes se feraient plus rares, mais parce que la machine de plus en plus perfectionnée, parce que le robot même prendrait sa place. Ce danger s'est révélé déjà dans toute son ampleur aux Etats-Unis et cette sorte de chômage, dit « technologique », a provoqué dans certaines industries des troubles et des grèves dont l'économie dans son ensemble a lourdement pâti.

**La situation en Suisse**  
Dans une mesure moindre peut-être, mais réelle tout de même, ce risque existe aussi chez nous. C'est pour en prévoir les effets que les associations professionnelles de l'horlogerie sont venues prendre, en cas de nécessité, toute mesure propre à faciliter le transfert dans d'autres entreprises, voire le reclassement et la réadaptation dans d'autres professions d'ouvriers privés de travail « par suite de changements technologiques et structurels ».

Or, la prudence la plus élémentaire commande de prévoir de tels changements. En mai 1958 déjà, devant les délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie, l'un des collaborateurs de cet organisme exposait qu'il était grand temps de songer à « perfectionner l'appareil de production, à développer la recherche scientifique et appliquée, à améliorer la formation professionnelle, à procéder à l'étude des problèmes que pose l'introduction de l'automatisation et de la cybernétique dans notre industrie ».

Quant aux modifications de structure, il suffit de lire le message du Conseil fédéral à l'appui d'un nouveau projet de statut horloger pour comprendre que, par la force même des choses, sous la pression de la concurrence étrangère, elles se révéleront nécessaires à bref délai et seront peut-être plus profondes qu'on ne le pressent pour le moment.

### Une procédure plus souple que la législation fédérale

Faut-il alors laisser aux pouvoirs publics le soin de préparer l'avenir, de fixer dans les textes législatifs, dans les règlements, les ordonnances, les mesures qui faciliteront l'indispensable adaptation et qui en atténueront les inévitables contre-coups ?  
Ce n'est pas là leur travail, pour la bonne raison que le législateur ne construit guère que sur de l'acquis ; il codifie des règles établies d'abord de manière empirique, il cristallise les données de l'expérience, en un mot, il fixe un moment de l'évolution et il est immédiatement dépassé par une réalité qui, elle, continue de changer, parce qu'essentiellement mouvante, multiforme et fuyante.

Dans les considérations qu'il développait, en 1950, pour justifier le premier projet de statut horloger, le Conseil fédéral estimait judicieux de maintenir l'industrie de la montre dans sa structure traditionnelle. C'est en termes presque idylliques qu'il parlait des petites entreprises artisanales « disséminées dans les villages et bourgades » et souvent combinées avec « un modeste train de campagne ». C'est cela qu'il fallait sauvegarder pour affermir, en même temps, la classe moyenne « si nécessaire à l'équilibre social et politique du pays ». Mais s'il est vrai que l'automatisation et l'électronique doivent prendre pied dans l'industrie de la montre, et surtout chez nos principaux concurrents, dans ces pays où la recherche scientifique dispose de moyens autrement plus puissants que les nôtres, qu'advient-il de l'horloger-paysan et du petit artisan, tout proche encore de ces « cabinetiers » que fréquentait Jean-Jacques Rousseau en son adolescence ?

Ce n'est point le parlement ni l'administration qui trouveront la réponse à cette question, parce que ce n'est point leur rôle de scruter l'avenir de chacun des métiers, de chacune des professions, de chacune des « branches économiques ». Ils n'en ont ni le temps ni les moyens. Tout au plus peuvent-ils suivre une évolution, à peine l'effleurer, mais non pas l'arrêter.

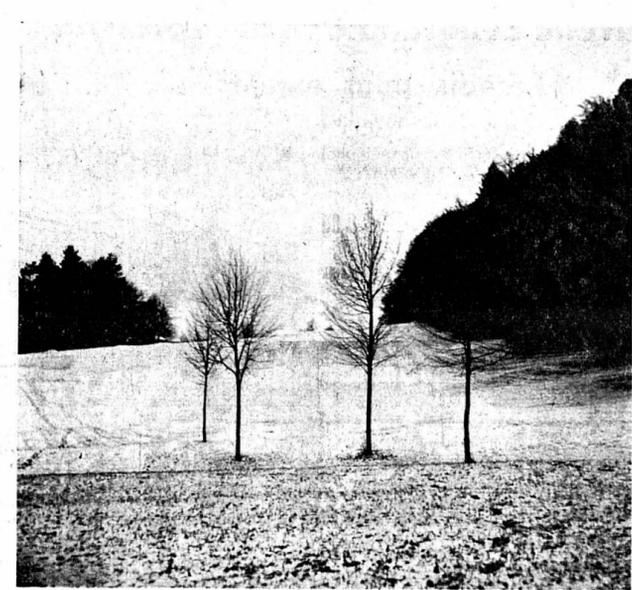
En revanche, les associations professionnelles parviennent à mettre en œuvre un instrument infiniment plus souple que la loi et sa séquelle d'arrêtés, d'ordonnances et de règlements : c'est l'accord, la convention de droit privé qui permet de tenir compte des conditions particulières à un domaine bien déterminé et qu'on peut amender plus facilement que par la lourde procédure parlementaire, lorsque les circonstances l'exigent.

### Un moyen efficace de défendre les travailleurs

L'accord-cadre signé récemment dans l'industrie horlogère en offre un nouvel exemple. Comme l'écrit l'un de ses promoteurs, M. Adolphe Graedel, conseiller national et secrétaire romand de la F.O.M.H., il offre « la possibilité de solutions diverses au problème du chômage technologique, l'un des plus épineux qui se posent dans les pays où les industries ou la mécanisation du travail se développent constamment ».

Les signataires d'un tel arrangement ont fait du bon travail et les chefs syndicalistes qui ont pris l'initiative des pourparlers ont défendu plus efficacement les intérêts des salariés en œuvrant loin des rumeurs de la foire électorale qu'en brandissant des revendications profitables d'abord et surtout à la gloire des politiciens, mais bien souvent sans effet pour ceux dont ils prétendent améliorer le sort.

## CONNAISSEZ-VOUS VOTRE RÉGION ? Première neige à Pierre-à-Bot



Devant soi : le golf — et à droite : la lisière de Pierre-à-Bot

La plus belle lisière des environs de Neuchâtel ! Appuyée au nord à la forêt de Chaumont. Ouverte au sud, à travers le terrain de golf, face au lac et au Plateau.

Une lisière belle en toutes saisons, mais particulièrement à cette époque de l'année, à l'heure précédant le coucher du soleil.

Une lisière longée par un chemin ravissant — un chemin en terre battue — qui flâne entre le bois et une haie basse.

Vous atteignez ce chemin après être montés par le sentier partant en pleine forêt, au virage des Cadolles. Ou bien, par la route de Chaumont, 500 mètres après avoir quitté celle du Val-de-Ruz.



Au loin apparaît la ferme de Pierre-à-Bot

Un couple de gros merles, magnifiquement noirs, se pose devant la porte d'entrée. Les voilà qui lèvent un bec jaune et un œil rond, interrogateur, vers un volet clos. Vont-ils être métamorphosés en prince et princesse ?... Non ! Tant pis pour eux, tant pis pour nous — aucun magicien n'est apparu, aucun ogre non plus, aucune fée... les merles sont bien des merles ; ils se sont envolés !

### Tout est atmosphère

Le bois assombri d'ombre, le silence des taillis recroquevillés sous le froid de la nuit bientôt là — mystère de la montagne qui s'élève en pente raide dès que l'on quitte le chemin, au nord.

Immensité d'un paysage noyé de brume, au sud.

Paysage sans couleur, sans relief — paysage d'atmosphère, infini, sans limites...

Et pourtant, en y regardant bien, on s'aperçoit à quel point tout y est ordonné en une parfaite harmonie.

Brume grise, légèrement dorée au loin, là où nous savons que sont les Alpes. Très haut, le ciel prend des teintes bleu sombre, violacées, d'une beauté surprenante. Au couchant, la Montagne-de-Boudry se dessine, contour sans densité, à peine estompé sur l'horizon. Gris sur gris, la Pointe du Grain avance en proue

Sitôt que vous y êtes engagés, vous avancez sous une haute voûte formée par les branchages desséchés des chênes ; bois rudes et noirs, entrelacés sur le gris du ciel en écheveaux tout à la fois denses et transparents.

Le sous-bois est teinté de roux — un roux de brisées à peine éteintes, un roux qui fait paraître intense le blanc de la neige restée par places, en petites taches légères et fraîches. Elle souligne également le vert des sapins, le noir des écorces, posée sur un bois sombre en lignes souples et fragiles. Demain, déjà, elle aura disparu. C'est encore une neige d'automne, une première neige passagère.

Une tribu de pinsons du nord s'envole brusquement, joue dans le labyrinthe des branchages, s'éparpille en plein ciel, disparaît... cédant la place aux mésanges, infiniment gracieuses. Coquettes aussi. Il est impossible, en effet, d'avoir de tels mouvements, un tel port de tête, une telle façon de picorer ou de se redresser sur une branche minuscule, de prendre son envol et de se poser trois mètres plus loin en une fraction de seconde, sans être coquette et se savoir ravissante du bout du bec au bout des ailes !

Au-dessous de nous, la maison du gardien du golf fait tout à fait « conte de fées » — ou conte de Noël. Le champ saupoudré de neige, les hauts fûts des arbres qui l'enserrent au sud, son joli toit confortable, lui donnent un cachet intime et plein de rêve.

dans le lac.  
Et sur les champs, sur les arbres nus, sur les toits des fermes de Pierre-à-Bot, la neige déposée en touches légères, comme esquissées seulement, laisse apparaître par places le vert d'une herbe drue, le noir d'un labour.

A mesure que l'on avance vers l'ouest, le lac se dégage du premier plan. En contrebas, apparaissent les toits de Pierre-à-Bot-Dessous. Au centre du paysage, quelques arbres alignés au cordeau sont dessinés en silhouettes sur un fond d'infini teinté de gris.

Côté forêt, la Pierre-à-Bot fait le gros dos, massive et lourde, sa noire carapace caparotée de neige. Brrr... et dire que cette forêt géante va passer là tout l'hiver ainsi, solitaire...

Tant pis pour elle ; après tout, nous n'y pouvons rien, et, depuis l'époque glaciaire, elle doit en avoir pris l'habitude ! Tournons-lui donc le dos : côté lac, tous les gris, des plus doux aux plus appuyés, se mêlent et se superposent, pour le plaisir de notre regard.

Et nous arrivons ainsi à la route de Fenin. Regardons la ville, par le Puits-Godet, ou les Quatre-Ministres ou les Cadolles. Mais activons le pas ; la bise se lève ; elle nous glace le nez !

Tristan DAVERNIS.



Un chemin qui flâne au long de la forêt, sous la voûte des branches sèches

## Après la sévère condamnation du Genevois Gerald Gousson Un objecteur de conscience acquitté pénalement

Mais il n'avait fait que refuser d'accomplir les examens physiques lors de la visite sanitaire du recrutement

De notre correspondant :

Survenant alors que l'objecteur de conscience, Gerald Gousson, est encore à Saint-Antoine, purgeant une peine de six mois d'emprisonnement pour refus de servir, la récente condamnation, par le même tribunal militaire de la 1re division et le même président, le juge Edouard Barde, de Michel Cailliet, monteur-électricien à Genève, à une simple amende disciplinaire de 80 fr. et à la moitié des frais, a naturellement causé une certaine surprise dans la capitale genevoise.

Cela d'autant plus que personne ne peut rien ignorer de la campagne, qui, à propos du cas de Gousson, s'y amorce fortement en faveur de l'instauration en Suisse d'un service civil pour les objecteurs de conscience. Une polémique à ce sujet se développe même dans les journaux locaux et dans le public, et prend de plus en plus d'extension.

Aussi a-t-on pu se demander, à Genève, si celle-ci avait pu influencer en quoi que ce soit le tribunal militaire dans la manière si différente dont il avait jugé dans le cas Gousson et dans celui de Michel Cailliet.

**La loi est la loi**  
En réalité, dans l'un comme dans l'autre cas, le tribunal qui jugeait le monteur-électricien, cette fois-ci, non plus à Genève, mais à Fribourg, s'en est tenu strictement à ce que prescrivait la loi.

En effet, comme le juge Barde le précisait, Michel Cailliet, s'il avait refusé de se plier à une prescription d'ordre militaire et cela parce qu'il estimait que son engagement comme chrétien — il joue un rôle très actif dans les rangs genevois de la jeunesse catholique — lui interdisait de porter les armes, il ne s'agissait pas là d'un refus de servir au sens de la loi.

pas dû être traduit devant le tribunal militaire, ce qu'avait déjà soutenu l'auditeur.  
Ed. BAUTY.

### CONFEDERATION Le classement des gares suisses

BERNE. — La direction générale des CFF vient de publier la liste de toutes les gares, stations, haltes, services marchandises et entrepôts, stations de signaux et d'évitement et postes d'enclenchement du réseau national. Cette liste indique, en même temps, le classement des gares, stations et haltes, établi selon un nombre de points de trafic obtenus durant les années 1958 et 1959.

Les CFF comptent cinq gares dites inspection de gares de première classe. Les gares de cette catégorie doivent avoir obtenu plus de 30.000 points. Tel est le cas des gares de Zurich-HBF (82.872 points), Bâle-CFF (82.138 points), Berne-HBF (36.201 points), Chiasso (32.282 points) et Genève-Cornavin (30.671 points).

Il y a dix inspections de gares de deuxième classe (13.001 à 30.000 points). Ce sont les gares de Lucerne (24.598 points), Olten (22.810), Bière (22.690), Lausanne (22.653), Winterthur-HBF (21.083), Brigue (18.812), Saint-Gall - HBF (15.198), Buchs (13.816), Schaffhouse (13.299) et Aarau (13.124).

Dans le premier arrondissement, on compte cinq gares de première classe (6001 à 13.000 points), huit gares de deuxième classe, seize de troisième classe et 171 stations des classes 1a à 4, 41 haltes desservies et 28 non desservies.

Les gares de première classe sont celles de Renens (11.672 points), Thoune (10.078), Neuchâtel (8129), Fribourg (7438), Delémont (6371). Quant aux huit gares de deuxième classe, les premières de cet arrondissement (3001 à 6000 points) ce sont celles de la Chaux-de-Fonds (5258), Saint-Maurice (5148), Sion (4778), Vevey (4763), Yverdon (4566), Viège (3702), Valtorbe (3370) et Lyss (3087).

### VAUD L'autoroute Lausanne-Genève

#### Les raisons du retrait de l'initiative morgienne

Le comité d'initiative pour une meilleure autoroute du Léman, section de Morges, nous communique :

Le retrait de l'initiative morgienne par ses auteurs a provoqué une surprise compréhensible dans le public et une déception bien naturelle parmi ses nombreux signataires.

Aussi le comité d'initiative tient-il à préciser les raisons impérieuses qui l'ont amené, non sans regrets et amertume, à prendre cette décision. Celle-ci est due essentiellement au fait que l'initiative, valable sur le plan cantonal, était manifestement contraire au droit fédéral en la matière.

En effet, les pouvoirs illimités que la loi sur les routes nationales donne à la Confédération ne peuvent en rien être entamés par une votation contraire d'un canton. Celui-ci ne peut strictement rien décider, dans un domaine qui n'est pas de sa compétence. Cette primauté du droit fédéral réduisait ainsi à néant les espoirs des Morgiens et faisait apparaître cruellement l'inefficacité totale de leur initiative, même dans le cas où le corps électoral vaudois lui aurait donné son appui.

Il est d'ailleurs absolument établi que cette votation aurait été refusée par le Grand conseil. Pour cette raison aussi, les promoteurs de l'initiative ont préféré la retirer, tout en laissant le débat à son sujet se dérouler normalement devant le Grand conseil. Celui-ci a ainsi pu être informé des assurances que le Conseil fédéral a données aux autorités morgiennes. En effet, il s'est engagé à rechercher, avec les organismes cantonaux compétents, tous les moyens qui permettraient d'atténuer, dans une certaine mesure, quelques-unes des rigueurs techniques excessives qui caractérisent le tracé imposé à la ville de Morges.

Le comité d'initiative a pris sa décision avec la ferme espoir que ces engagements seraient respectés.

Enfin, le retrait de l'initiative ne saurait dans aucun cas être considéré comme un consentement au projet néfaste dont la réalisation va mutiler inutilement notre localité.

Nous tenons à exprimer à tous les signataires de l'initiative notre profonde reconnaissance pour la sympathie et l'appui qu'ils ont si largement accordés à notre cité, dans une lutte foncièrement juste, mais, hélas, inégale.

### La fièvre aphteuse

MOUDON. — Le jour de Noël, la fièvre aphteuse a été constatée dans la ferme de MM. Corthey, à Bussy. Trente bovins et six porcs ont été abattus.

### A Zurich et près de Berne

#### Deux conducteurs de tracteurs tués par le train

M. Karl Meier, 33 ans, de Zurich, traversait, samedi, une voie de la gare principale de Zurich, avec un petit tracteur servant au transport des colis, au moment où survénait un wagon-marchandises poussé par une locomotive. Bien qu'un employé de la voie ait poussé des cris d'avertissement, le petit tracteur fut houscoulé et M. Meier écrasé entre le véhicule et le wagon. Il a été tué sur le coup.

D'autre part, lundi, vers 13 h 30, sur la route allant de Ruefenacht à Kuemligen (près de Berne), un tracteur agricole et un train du chemin de fer Berner - Worbl roulaient dans la même direction lorsque le tracteur traversa la voie ferrée à un passage à niveau non gardé. La collision fut inévitable. Le conducteur du tracteur, M. Christian Kunz, 61 ans, habitant Ruefenacht, a été mortellement blessé.

### JURA BEHNOIS

#### SONVILIER Un pensionnaire du « Pré-aux-Bœufs » à Sonvillier sous une auto

(c) Dans la soirée de dimanche, un automobiliste de Saint-Imier descendait de Renan. A un kilomètre de cette localité, il croisa une voiture qui releva trop tôt ses feux. Ebloui, il ne remarqua qu'au dernier moment une masse sombre couchée sur la route. Il voulut freiner, mais la route étant verglacée, sa machine ne s'arrêta pas à temps pour éviter un accident. C'est ainsi qu'un pensionnaire de l'établissement du « Pré-aux-Bœufs », qui avait un peu trop « fêté » Noël, a passé sous une auto. Le malheureux a subi de graves contusions internes, probablement un enfoncement de côtes. Il a été hospitalisé à Saint-Imier.

### MOUTIER

On devient vieux  
(c) Dans le district de Moutier, les « plus de 90 ans » sont au nombre de 18, soit 11 femmes et 7 hommes. Deux personnes sont entrées dans leur 100me année.

### TAVANNES

#### Comment un écolier utilisait un flobert

(c) Un chien a été tué il y a une quinzaine de jours par une halle de flobert. L'enquête ouverte par la police vient d'aboutir. Le coupable est un écolier.

### MONTAGNE DE DIESSE

#### NODS Un agriculteur blessé en sciant du bois

(c) M. Droz, agriculteur à la ferme de la Ruine, s'est blessé à la main par suite d'une rupture de la scie à ruban. Il a été conduit à l'hôpital de Neuchâtel pour y subir l'ablation de l'annulaire droit.

### Recensement

(c) Le résultat du recensement a donné 483 habitants, alors que celui de 1950 indiquait 511 personnes domiciliées. Ainsi la diminution est de 28 habitants. Elle serait plus importante encore si entre-temps un atelier d'horlogerie qui s'est installé en 1952 ne retenait pas quelques ouvrières au village. D'autre part l'automobile permet à plusieurs ouvriers de conserver leur domicile à Nods tout en travaillant soit à Bière, soit à la Neuveville.

### LA VIE HORLOGÈRE

#### Changements au conseil d'administration de l'Asuag

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de MM. Häfelin, à Soleure, et Péquignot, à Berne, de leurs fonctions de membres du conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie suisse S.A. Sont nommés membres du conseil d'administration de ladite société, pour la période administrative de 1961 à 1964, MM. Adolphe Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, à Berne, Karl Huber, secrétaire général du département fédéral de l'économie publique, à Berne, André Sandoz, président de la ville de la Chaux-de-Fonds, Edwin Stoppet, délégué aux accords commerciaux (nouveau), Albert Weitnauer, délégué aux accords commerciaux (nouveau).



— Tes skis sont peut-être mal graissés, papa ?

Avantageux !



Faites-vous réserver notre sensationnel meuble combiné face et côté au noyer 545.-



Faubourg de l'Hôpital et rue des Faussees-Brayes

A vendre meuble combiné secrétaire et pendule, ainsi que fauteuils.

A vendre belles pommes Reine des reinettes, Belles fleurs jaunes, 60 c.

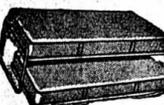
Fournitures de machines à coudre

pour toutes les marques. Aiguilles, dés, assortiments de fil, etc.



Tél. (038) 5 34 24

Lits doubles



complets, avec 2 protections matelas, 2 matelas à ressort, garantis 10 ans.



Faubourg de l'Hôpital et rue des Faussees-Brayes



Pour les fêtes de Sylvestre et de Nouvel-An

que nous vous souhaitons joyeuses, notre rayon spécialisé de cotillons, farces, plomb à fondre, crackers, ballons, bombes de tables, etc., vous offre un choix des plus variés.

Neuchâtel 2, faubourg du Lac, tél. 5 80 86

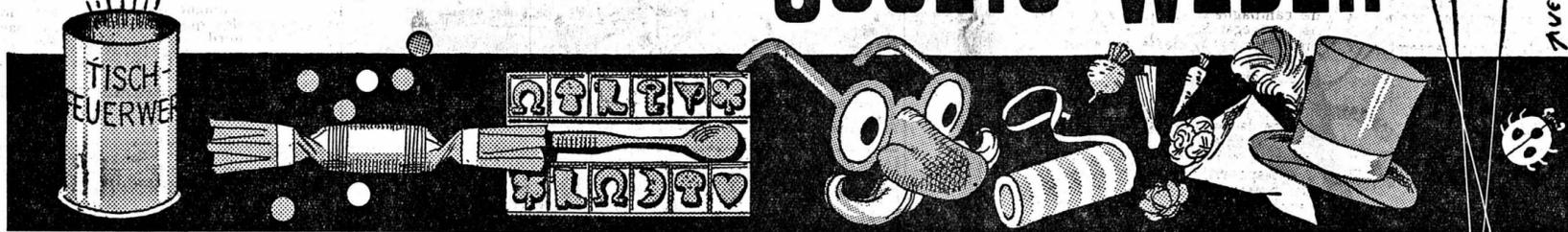
Notre magasin sera fermé lundi 2 janvier

Nous remercions

notre aimable clientèle de la confiance qu'elle nous a témoignée. Notre désir est de la servir encore mieux durant l'année 1961.

LA MAISON SPÉCIALISÉE DU JOUET

JOUETS WEBER



Filets main

Demandez l'adresse du No 5349, au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Compagnie des cordonniers et tanneurs

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui remplissent les conditions requises, désirent se faire recevoir membre de cette honorable corporation.

Service de prêts form with fields for Nom, Prénom, Rue, Localité.

MARIAGE

Dame seule, de 48 ans, désire reconstruire son intérieur.

Pour le lancement d'une nouvelle affaire sérieuse, je cherche

Fr. 3000.-

Intérêt 6%, participation éventuelle à l'affaire.

Ecrivez Baux à loyer EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL



PAUL KRAMER USINE DE MAILLEFER NEUCHÂTEL

- Articles cadeaux, Orfèvrerie, Etains, Couverts de table, Couteaux, Fourchettes à fondue

Magasin de vente ouvert durant les heures de bureau et le samedi matin de 8 à 12 h

VENTE DIRECTE

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL Tél. 5 17 97



CONCERTS CONFÉRENCES - SOIRÉES

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES

manifestations

ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :

L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES

DEMANDES A ACHETER

CHIFFONS

propres, blancs et couleurs sont achetés par L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL

Renouvellement des abonnements à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour 1961

Nous prions nos lecteurs d'utiliser le

bulletin de versement

qui leur a été remis par les porteuses ou par la poste pour renouveler leur abonnement arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

Le tarif des abonnements est le suivant :

- 1 an . . . . . Fr. 38.-
6 mois . . . . . » 19.25
3 mois . . . . . » 9.75

Les abonnements qui ne seront pas payés le 16 janvier 1961 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Compte postal IV 178

40 ans d'expérience dans la branche du pneumatique



PNEUMATIQUES - NEUCHÂTEL de vous donner pleine et entière satisfaction

Véhicules à moteur

On cherche à acheter de particulier

Opel-Capitaine, Record, Caravan, Peugeot 403, 203, P.W. et Commerciale, Taurus 17 M normale ou de Luxe, Combi.

Ne peuvent être prises en considération que des voitures exemptes d'accidents avec peu de km, à des prix avantageux. Paiement comptant. Offres avec toutes indications à Case postale 244, Bâle 1.

Occasions

« Morris » 850 1960

SUPER-LUXE à l'état de neuf, garantie 4000 km, sans accident; prix avantageux, paiement par acomptes possible, livraison gratuite.

Diverses petites voitures

comme « CITROËN » 2 CV, « RENAULT », « FIAT » 500 et 600, « VW », « SIMCA », « DKW 3-6 », etc., conditions avantageuses.

Seeland-Garage Bienne

Tél. (032) 2 76 36

Je cherche à acheter de particulier

« VW » 1954-1955

Adressez offres écrites à AS 5361, au bureau de la Feuille d'avis.

Occasions avantageuses

PEUGEOT 203 7 CV, 1952, noire, tout ouvrant.

PEUGEOT 203 7 CV, 1954, bleue, tout ouvrant.

PEUGEOT 403 8 CV, 1956, grise, tout ouvrant.

PEUGEOT 403 8 CV, 1960, bleue, tout ouvrant, 17.000 km, garantie.

OPEL CAPITAINE 12 CV, 1953, grise, tout ouvrant. Propre.

SIMCA Grand large, 7 CV, 1956, grise et bleue. Révisée.

VENTE A CREDIT

Essai sans engagement. Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral

J.-L. Segesemann Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel - Tél. 5 99 91

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

2 décembre. Transfert à Chez-le-Bart, commune de Gorgier, de la maison Emile Gessler, café-brasserie des Alpes et Sports, précédemment à Neuchâtel.

Le titulaire est Emile Gessler, actuellement à Chez-le-Bart, commune de Gorgier. La maison modifie son genre d'affaires comme suit : exploitation de l'hôtel-restaurant « Les Platanes ».

3. Etablissement H. Tempelhof, fabrication de vêtements spéciaux en tous genres, dont imperméables en particulier pour l'équipement de policiers, de sapeurs-pompiers et autres services publics, à Neuchâtel. La procuration conférée à Heldi Disch est radiée; ses pouvoirs sont éteints. Fritz Märki et Georges Béguin ont été nommés fondateurs de procuration. Les bureaux sont transférés chemin de la Perrière 34.

5. Le chef de la maison Frédéric Bourquin, atelier de mécanique de précision et fabrication d'étampes et d'outillages pour cadran, à la Chaux-de-Fonds, est Frédéric Bourquin, à la Chaux-de-Fonds. Rue des Tilliules 2.

La maison Montres Nerix, Caussignac & Jeanneret S.A. (Nerix Watch, Caussignac & Jeanneret Ltd.), à la Chaux-de-Fonds, modifie sa raison sociale qui sera désormais : Montres Nerix, René Jeanneret & Cie S.A. (Nerix Watch, René Jeanneret & Co S.A.). Les statuts ont été modifiés en conséquence. L'administrateur Léon Caussignac a démissionné; ses pouvoirs sont éteints.

Sous la raison sociale Cattin S.A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une société anonyme ayant pour but l'achat et la vente de machines, l'automatisation de machines, la rationalisation de tous moyens de production, l'organisation et l'établissement de tous projets industriels. La société peut s'intéresser à d'autres entreprises de la branche mécanique. Capital social : 50.000 fr., libéré jusqu'à concurrence de 20.000 fr. Président : Walter Bunter. Administrateur-délégué : Jean-Jacques Cattin. Locaux : rue Daniel-Jeanrichard 44.

Radiation des raisons sociales suivantes : Veuve Marcel Jamoll, pension alimentaire, épicerie et denrées coloniales, au Locle, par suite de remise de commerce.

Paul-Emile Matthey, bureau technique, construction et installation d'appareils électriques à courant faible, construction et vente de machines et outillage, au Locle, par suite de décès du titulaire.

Import-Tapis, Robert Tissot, commerce de tapis, de jets de divans, de couvertures, de poufs en tous genres et revêtement de sol, à la Chaux-de-Fonds. Nouvelle adresse : rue du Puits 85.

Robert Cart, société anonyme, fabrication et vente d'horlogerie, au Locle. Robert Cart père, président du conseil d'administration, a démissionné; sa signature est radiée. Georges Cart ne fait plus partie du conseil d'administration. Président : Maurice Cart, jusqu'à l'administration. Administrateur : Robert Cart fils, jusqu'à la fin de la procuration; sa procuration est éteinte.

7. La maison Bourquin & Cie, fabrication d'étampes de boîtes de montres, société en nom collectif, à la Chaux-de-Fonds, ajoutée à son genre de commerce : l'étampage des boîtes de montres.

Manufacture de bonneterie de Fleurier S.A., à Fleurier. L'autorité tutélaire du Val-de-Travers a nommé André Barrelet en qualité de curateur de la société. Les pouvoirs des administrateurs Max Leut-

wyler, Lucy Leutwyler née Zurlinden et Renée Reusser née Leutwyler, décedés, sont éteints.

Le chef de la maison Maurice Godel, le relais de Meudon, exploitation d'une station-service, d'un bar et kiosque (chocolats, tabacs), aux Verrières, est Pierre-Maurice Godel, aux Verrières, Bureau : Meudon.

Sous la raison sociale Le Joran S.A., à Neuchâtel, il a été constitué une société anonyme ayant pour but l'achat de terrains, la construction, la vente et la location d'immeubles. Capital social : 60.000 fr., entièrement libéré. Administrateur unique : André-Carlo Schenker. Locaux : rue du Musée 6, c/o Fiduciaire A. Wullimier & Cie.

Pirodax, sauvegarde des intérêts généraux des fabricants suisses de plâtres, etc., société coopérative, à Neuchâtel. Les bureaux sont transférés faubourg du Lac 2, c/o M. Jacot-Guillarmod « Organon ».

M. Jacot-Guillarmod « Organon », organisation du travail des bureaux, etc., à Neuchâtel. Les bureaux sont transférés faubourg du Lac 2.

Le chef de la maison Serge Plans, entreprise de travaux de menuiserie et d'ébénisterie, à Neuchâtel, est Serge Plans, à Neuchâtel. Faubourg de l'Hôpital 82. Radiation des raisons sociales suivantes :

Ernest Ischer & fils, entreprise de ferblanterie et installations sanitaires, société en nom collectif, au Locle, l'associé Ernest Ischer étant décedé. L'associé Jean-Paul Ischer continue les affaires comme entreprise individuelle. La raison du commerce est : Jean-Paul Ischer, Rue de France 9.

Alfred Horisberger-Lüscher, épicerie, denrées coloniales, à Neuchâtel, par suite de cessation de commerce.

« Marbrerie de Neuchâtel », J.-F. Gavillet, à Neuchâtel, par suite de remise de commerce.

Le chef de la maison « Marbrerie de Neuchâtel » Marcel Gavillet, exploitation d'une marbrerie, à Neuchâtel, est Marcel Gavillet, Avenue Dubois 9.

8. Radiation des raisons sociales suivantes : G. Guinchard, ferblanterie-appareillage,

à Bevaix, par suite de cessation de commerce.

Fuchs-Pfeiffer, teinturerie et lavages chimiques, au Locle, par suite de cessation de commerce.

Le chef de la maison Norbert Muller, atelier de terminerie et de réglage de mouvements d'horlogerie, à Hauterive, est Norbert Muller, époux séparé de biens de Jacqueline-Gabrielle née Majeux, à Hauterive, chemin des Jardillats.

9. Radiation de la raison sociale Hélène DeBrot, épicerie, mercerie et primeurs, à Cormondrèche, commune de Corcelles-Cormondrèche, par suite de remise de commerce.

Le chef de la maison René Hausmann, exploitation d'un commerce d'épicerie, mercerie et primeurs, à Cormondrèche, commune de Corcelles-Cormondrèche, est René Hausmann, à Cormondrèche.

Radiation de la raison sociale Willy Prince, succ. de Le Rigotti, atelier de polissage de boîtes de montres, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de l'entreprise. L'actif et le passif de cette entreprise sont repris par la raison « Eclador A. Coudevez », à la Chaux-de-Fonds.

Le titulaire de la maison Eclador A. Coudevez, dorage et placage par procédé galvanique des boîtes de montres et bijouterie et de tout ce qui se rapporte à cette branche, à la Chaux-de-Fonds, ajoutée à son genre de commerce le polissage et le terminage de boîtes de montres, et de tout ce qui se rapporte à cette branche.

12. Par suite du transfert à Chambren, commune de Rochefort, du siège de la maison Georges Thiébaud, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, précédemment à Neuchâtel, la raison est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

Nouvelles économiques et financières

FRANCE Nouvelle étape de libération des importations

Une nouvelle étape de libération des importations françaises en provenance des pays de l'O.E.C.E. et de la zone dollar sera mise en vigueur à partir du 1er janvier prochain, en application du programme de libération des échanges qui prévoit depuis deux ans des étapes trimestrielles, apprend-on dans les milieux autorisés.

Cette nouvelle tranche augmentera de 1,2 à 1,5 % le pourcentage de libération des échanges de la France, qui doit porter à environ 93,6 %, sur la référence de l'année 1957. Les discriminations entre les pays de l'O.E.C.E. et ceux de la zone dollar — qui étaient d'ailleurs très minimes — seront totalement supprimées.

La liste des produits industriels dont les importations resteront contingentes à partir du 1er janvier doit être publiée la semaine prochaine par le « Journal officiel ».

Après cette mesure, précise-t-on dans les mêmes milieux, le pourcentage de libération devra être augmenté d'environ 2 % pour que les contingents à l'importation soient supprimés en totalité sur les produits industriels. Cette dernière étape doit être franchie au 1er avril 1961. Le 4 % d'importation qui restera contingenté après cette date ne comportera plus que des produits agricoles.

Le problème qui se posera à partir du deuxième trimestre 1961 sera celui de la libération des importations de produits industriels en provenance des pays à bas salaires, tels que le Japon.

BYRRH Le soleil du Midi dans votre verre

Agence générale pour la Suisse : Savio S.A., Genève

# RESTAURANT SAINT-HONORÉ

## RÉVEILLON DE SAINT-SYLVESTRE

- ... La Mousse Strasbourg au Sherry
- ... Le Toast et beurre
- ... Le Consommé en tasse « Royal »
- ... Les Filets de Soles Marguery
- ... Les Pommes vapeur
- ... Le Sorbet au Champagne
- ... Le Chaperon de Bresse Princesse
- ... Les Primeurs
- ... Les Pommes Gaufrettes
- ... La Salade mimosa
- ... La Coupe Saint-Sylvestre

Menu complet Fr. 25.—  
Ambiance - Cotillons



Veillez réserver votre table  
Tél. 5 95 95

## Lunch et dîner du 1<sup>er</sup> janvier 1961

- ... Le Consommé Germiny
- ... Le Saumon Poché Sauce Mouseline
- ... Le Tournedos Helder Sauce Béarnaise
- ... La Bouquetière de Légumes Pommes Paille Salade mêlée
- ... Bisouit Glacé « Grand-Marnier »

Menu complet Fr. 14.—  
Sans premier Fr. 11.—

# Sylvestre Nouvel-An 2 Janvier



## 3 fêtes splendides au beau Kursaal de Berne

4 orchestres de première classe, de nombreuses attractions internationales, entre autres les DANDY BROTHERS de renommée mondiale, et l'atmosphère de fête si typique du Kursaal ne sont-ils pas les meilleures garanties pour finir l'année en beauté ? Le DINER DE SYLVESTRE sera servi à la salle de fête à partir de 19 heures. (Décoration : « Le monde est rond comme une boule ».) Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> janvier, après-midi et soir, dans toutes les salles, grand programme de fête avec surtaxe usuelle pour orchestre.

### KURSAAL BERNE

Cartes d'entrées (Sylvestre) Fr. 3.45, taxe comprise. Cartes pour le banquet, entrée, dîner, service, impôt et vestiaire compris, Fr. 20.—. Location à la direction du Kursaal, Berne, tél. 031-2 42 60, et à la caisse du soir.

PETITS TRANSPORTS RAPIDES - DÉMÉNAGEMENTS  
Tél. 5 55 65, en cas de non-réponse tél. 5 16 27  
Moulin 29 P. JAQUET Neuchâtel  
Je débarrasse également caves et galetas

Confiez au spécialiste

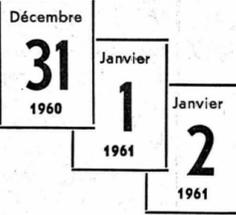
### la réparation de votre radio NOVALTEC

est à votre service  
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

Pour vivre dans la joie !

### CURE BOL D'AIR JACQUIER

qui recréera et maintiendra votre santé  
Renseignements, références et démonstration sans engagement à disposition à notre Centre, 2, rue Saint-Honoré (Winterthur), 3<sup>e</sup>me étage. Tél. 5 01 95.



## Rolf RENO et son trio BEAU-RIVAGE

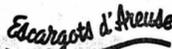


Marcel Pauli,  
maître rôtiisseur

...Les menus  
gastronomiques  
toujours soignés

### Corgaite

Les fameuses soies  
aux HALLES



Dégustation tous  
les jours jusqu'à  
22 heures.

### Hôtel des deux colombes Colombier

Mme Valentine GILLET  
Tél. (038) 6 36 10

### SAINT-SYLVESTRE

cotillons et danse compris  
servi dès 20 h 30

Feuilleté aux champignons  
de Paris  
ou Canapé de Foie gras truffé  
ou Asperges mayonnaise

Poularde de Bresse rôtie  
ou Châteaubriand Béarnaise  
Jardinière de légumes

#### DESSERTS :

- Glace  
ou Cassata  
ou Savarin au rhum

#### AUTRES SPÉCIALITÉS SUR COMMANDE

La nuit sera animée par l'Orchestre

### International Music Boy's

Carlo et Magali  
Veillez réserver vos tables s. v. p.



Incendie - Accidents - Risques divers

Assure en Suisse...  
...depuis 133 ans

Agent général

René Hildbrand  
22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel  
Tél. 5 44 63

Inspecteur principal :

Ed. Tribolet  
Suchiez 21, Neuchâtel, tél. 5 71 54

### POLICE PRIVÉE

Tél. 5 09 31

### PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

Chaque semaine :  
cantons de Neuchâtel - Vaud - Fribourg  
Willy Maffli Stand 9. Peseux Tél. 8 13 63

### POUR SAINT-SYLVESTRE - AU SAINT-HONORÉ ORCHESTRE

Prière de réserver sa table  
Ø 5 95 95

## Beaulac

### GRANDE FÊTE DE SAINT-SYLVESTRE

#### RÉVEILLON

les chefs-d'œuvre de la gastronomie

### • B • A • L •

conduit par le  
GOLDEN BRIDGE QUINTET

Le nombre de places étant limité, les cartes  
d'entrée réservées doivent être retirées à la  
réception de l'hôtel jusqu'au 31 décembre,  
à 14 heures (tél. 5 88 22).

Dans sa tradition...

## L'HÔTEL DES COMMUNES

Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 7 61 20

vous propose de célébrer LA NAISSANCE DE  
L'AN NOUVEAU DANS UN DECOR FEERIQUE

Pour Saint-Sylvestre... et Nouvel-  
An, nous disposons encore de  
quelques tables.

Les personnes qui désirent la carte des menus sont priées  
d'en faire la demande.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux  
pour l'an nouveau  
et vous souhaitons de joyeuses fêtes

M. et Mme M. Morand-Humbert-Droz.

La poularde  
pochée au riz



## HOTEL-RESTAURANT du SOLEIL NEUCHÂTEL

Rue du Seyon 1

Tél. (038) 5 25 30

Le chef, M. Willy Messerli, vous propose pour

LE MENU DE SYLVESTRE LE MENU DU NOUVEL-AN  
Consommé aux profiteroles Mousse de foie gras à la Périgord  
Les Hors-d'œuvre riches Consommé Royal  
Les Barquettes romaines Suprêmes de soles Nantua

L'oie farcie aux marrons  
Les petits choux de Bruxelles  
Pommes fondantes  
Salade Mimosa

Primeurs de légumes  
Chapons dorés au four  
Pommes chips  
Salade

Le parfait au Marasquin  
La corbeille de fruits choisis  
Les fromages d'ici et d'ailleurs

Coups glacés au Grand Marnier  
Friandises  
Le plateau de fromages choisis

Menu complet Fr. 18.—  
Sans un des premiers plats,  
Fr. 14.—

Menu complet Fr. 16.—  
Sans un des premiers plats,  
Fr. 12.—

Il est recommandé de retenir sa table Ø 5 25 30  
Monsieur et Madame Raymond Humbert-Uhlmann vous  
remercient de la confiance que vous leur avez témoignée  
et vous présentent leurs vœux et souhaits les meilleurs  
pour l'année 1961.

## Saint-Sylvestre et Nouvel-An

Hors-d'œuvre riche sur voiture

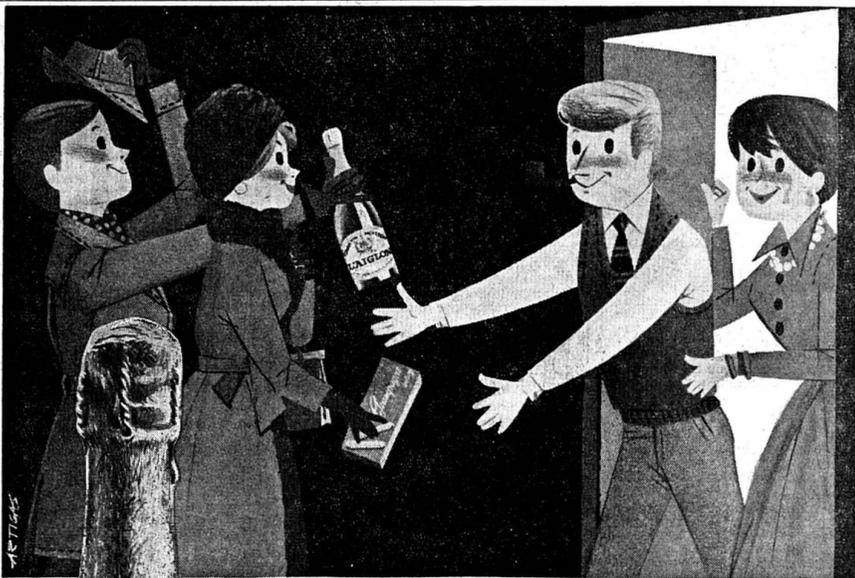
Consommé double au porto

Demi-poulet grillé  
ou  
Tournedos à la Rossini ou aux Morilles  
à la Crème  
Jardinière de légumes  
Pommes allumettes  
Salade panachée

Coupe Nouvel-An

Et sa carte de jour

### Cotillons à Saint-Sylvestre



### Rien n'est trop bon quand il s'agit de faire plaisir !

Et vous n'aimez pas, vous-même, être pris au dépourvu ; souvenez-vous en : on ne court pas chez l'épicier un jour de Noël ou de l'An... Prenez les devants ! « L'Aiglon » à la cave - « Champagne » dans le buffet, et vous voilà tranquille, prêt à recevoir vos hôtes.

« L'Aiglon » et « Champagne » sont faits l'un pour l'autre. La légèreté du premier (un Grand Vin Mous-

seux, qui pétille dans les verres et détend les esprits), ne pouvait que se réjouir de la délicatesse de l'autre... Essayez de le tremper dans votre verre, puis laissez-le fondre sur la langue ; vous nous en direz des nouvelles !

Vous les dégusterez en famille, entre amis, à l'heure de l'apéritif, au dessert, dans l'après-midi ou en cours de soirée.



Grand Vin Mousseux élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie SA, Ballaigues fr. 4,90



Une exquise spécialité croustillante et fondante à la fois. Le paquet fr. 1,35

Se boit frais Fabriquée à Morges par Oulevay S. A.

# Dernières dépêches de la nuit

## Chef du cabinet qui fut créé en opposition à celui de M. Lumumba M. Iléo voudrait donner corps à son gouvernement!

Mais il se heurte au collège des hauts commissaires (dont les pouvoirs expirent le 31 décembre) et naturellement à son chef, le colonel Mobutu

LEOPOLDVILLE (UPI et AFP). — Un conflit se dessine à Léopoldville entre le collège des hauts commissaires patronné par le colonel Mobutu et le gouvernement de M. Iléo, patronné par le président Kasavubu.

Le gouvernement de M. Iléo, créé en opposition à celui de M. Lumumba, n'a jamais été beaucoup plus qu'une velleité de gouvernement. Mais maintenant que M. Lumumba a été éliminé de la scène politique (définitivement, espèrent ses adversaires), M. Iléo voudrait donner corps et vie à son gouvernement. En cela, il se heurte au collège des hauts commissaires, mis en place par le colonel Mobutu. Cet organe de simple administration, dont le caractère provisoire a été maintes fois affirmé — ses pouvoirs, après prolongation, expirent en principe le 31 décembre — ne semble pas pressé de céder la place au gouvernement de M. Iléo.

C'est semble-t-il, ce que l'on a fait comprendre hier à M. Iléo au cours d'une réunion du collège des hauts

### Mobutu reçoit un télégramme de « K » adressé à... M. Gizenga

LEOPOLDVILLE (AFP). — M. Antoine Gizenga ne recevra jamais le télégramme que lui a adressé M. Nikita Khrouchtchev. Le télégramme (un texte de 250 mots en russe et en français) est finalement parvenu à un destinataire imprévu: le colonel Joseph Mobutu.

Le câble est arrivé par la voie normale à la poste de Léopoldville, lundi après-midi, avec un retard dû aux fêtes de Noël. Le soldat congolais de faction, estimant que la destination (Stanleyville) et la langue utilisée (le russe) étaient doublement suspects, a décidé de l'envoyer au colonel Mobutu.

commissaires à laquelle assistaient le protégé de M. Kasavubu et quelques-uns de ses « ministres ».

Il n'y a pas eu de communiqué publié à l'issue de cette réunion, mais on a appris que M. Joseph Lihau, commissaire à la justice, a nettement donné à entendre à M. Iléo que, s'il persistait dans ses vues, le colonel Mobutu, lui, ne reculerait pas devant un nouveau coup de force pour imposer son

La discussion s'est poursuivie sur ce point pendant un bon moment et il a été convenu qu'une autre réunion aurait lieu mercredi. Parallèlement, une autre conférence réunissait hier, à Léopoldville, le colonel Mobutu, le président Kasavubu et M. Justin Bomboko, président du collège des commissaires. Aucun communiqué n'est venu préciser l'objet de cette conférence, mais il semblerait que s'il y a eu une question de l'avenir du collège des commissaires, on a également parlé d'une requête présentée par les députés de l'Abako à l'Assemblée provinciale de Léopoldville, requête tendant à la formation d'un gouvernement Bas-Congo autonome.

### Héo compte sur l'appui des députés

Si M. Iléo a repris à son compte le projet de réunir le parlement pour lequel M. Lumumba et ses partisans avaient été élus, il estime maintenant que la majorité des députés se prononcera pour son gouvernement. Cela est fort vraisemblable en effet, M. Lumumba n'étant plus là pour tourner la tête aux députés. Mais le principal obstacle au rappel du Parlement reste le collège des commissaires.

L'espoir que le parlement sera convoqué dans les premiers jours de jan-

## Informations suisses

### Deux escrocs suisses arrêtés en Allemagne

Une information de l'UPI relate une « bonne prise » de la police de Munich, qui vient d'arrêter deux Suisses. Il s'agit de Gabriel Numa Muller et du baron Christian de Blonay, recherchés par plusieurs autorités judiciaires suisses et étrangères comme prévenus d'escroqueries aux chèques, ainsi que pour subir des peines prononcées par divers tribunaux.

Tandis que de Blonay se trouvait sans papiers d'identité, Numa Muller exhibait le passeport, par lui falsifié à plusieurs endroits, appartenant à un Lausannois.

A Munich, Numa Muller et Christian de Blonay ont émis pour 1500 marks de chèques sans provision.

### FRIBOURG

### Une voiture contre un arbre

Un mort, un blessé

(c) Hier, vers midi, à Aegerlen, commune de Brunisried, une automobile conduite par M. Alfred Klicher, chauffeur, âgé de 53 ans, de Kenzig (Berne), accompagné de M. Edouard Moser, âgé de 52 ans, chauffeur à Berne, marié et père de famille, se dirigeait vers Alterswil, lorsqu'elle dérapa à un virage et se jeta avec violence contre un arbre. M. Moser eut le crâne fracturé par la traverse métallique surmontant la glace avant et fut tué sur le coup. M. Klicher a été conduit à l'hôpital Daler, à Fribourg, où l'on a constaté des fractures de côtes et des lésions internes.

IMPRIMERIE CENTRALES  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
6, rue du Concert - Neuchâtel  
Directeur: Marc Wolftrath  
Rédacteur en chef du journal: René Bratchet

## LA CAMPAGNE DU RÉFÉRENDUM SUR LES ONDES FRANÇAISES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sur le référendum algérien lui-même, l'ancien président du Conseil radical pense qu'il est vidé de son contenu politique et cela, dans la mesure même où deux des trois options envisagées par l'autodétermination sont d'ores et déjà écartées (indépendance et intégration), la seule retenue et préconisée par le chef de l'Etat étant celle de l'association.

Ce choix préalable fait songer à un statut octroyé et dans ces conditions, ne peut en rien aboutir à une solution définitive et honorable du drame algérien. Tel est du moins l'avis de M. Félix Gaillard.

Dernière idée mise en avant par les deux courants de l'opposition: les variations successives de la politique algérienne du général de Gaulle.

Si le référendum, a dit ce propos M. Félix Gaillard, avait déjà été utilisé, en 1958, on vous aurais, vous Français, demandé de voter pour l'Algérie française; en 1959 pour l'autodétermination; en 1960, c'est sur l'Algérie algérienne que vous êtes invités à vous prononcer.

La confusion est grande, a ensuite conclu M. Félix Gaillard, qui a terminé en posant une question dont il faut reconnaître qu'elle est terriblement préoccupante: « Et si l'Algérie répondait « non » au référendum, dans quelle situation impossible nous trouverions-nous ? »

M.-G. G.

### La campagne a aussi commencé en Algérie

Dans dix jours on votera dans certaines régions d'Algérie. Le scrutin se poursuivra les deux jours suivants, et le 8 janvier. La campagne de propagande en vue du référendum a commencé hier soir de façon effective devant les micros et les caméras de la R.T.F. en Algérie.

A la télévision ce sont MM. Marc Lauriol et Philippe Marçais, deux députés du groupe « Unité de la République » qui ont développé les arguments hostiles à la consultation, ceux du « Regroupement national » de M. Soustelle.

### Pas de visa pour M. Soustelle

On apprend à ce sujet que M. Soustelle, qui avait l'intention de participer dans les départements algériens à la campagne que va y mener, en faveur de l'Algérie française, le « Regroupement national », s'est vu opposer une fin de non-recevoir à sa demande de visa.

### 344 rebelles mis hors de combat

L'état-major français d'Algérie a annoncé lundi soir que les troupes françaises avaient tué ou fait prisonniers 344 rebelles, au cours de diverses opérations qui se sont déroulées la semaine dernière. Quelque 30 % de ces rebelles ont été faits prisonniers et 222 armes ont été saisies, précise le communiqué officiel.

### Le feu dans les cuisines de l'Elysée...

PARIS (AFP). — Les cuisines de l'Elysée auraient pu flamber dans la nuit de dimanche à lundi. Mais, grâce à l'intervention immédiate des pompiers, le commencement d'incendie a été réduit à quelques flammes, vite éteintes.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le feu s'est déclaré dimanche peu après 23 heures à un moment où personne ne se trouvait dans les cuisines. L'Elysée était d'ailleurs désert, le général de Gaulle étant à Colombey-les-deux-Eglises, où il a été Noël. Seul le dispositif habituel de sécurité était en place.

On croit que l'incendie est dû à un court-circuit qui se serait produit dans une petite salle voisine de la pièce, où l'on lave la vaisselle. Une étincelle a embrasé un panier et le feu s'est aussitôt propagé dans la pièce.

Les dégâts sont insignifiants.

### FRANCE

### Un collier de 200.000 francs volé chez un joaillier

PARIS (UPI). — Pas de trêve pour les cambrioleurs en cette fin d'année, au contraire. Depuis trente-six heures, avec une audace déconcertante, ils se sont manifestés à Paris et en banlieue.

Hier après-midi, à l'heure du déjeuner, ils ont opéré en toute tranquillité place Vendôme en s'attaquant à un joaillier. Bilan: un collier en brillants valant 200.000 francs.

### LAOS

### Les radios communistes dénoncent la menace de guerre

Violentes attaques contre les Etats-Unis

TOKYO (UPI et AFP). — Les radios communistes d'Asie font chorus pour dénoncer la menace de guerre au Laos et la responsabilité des Etats-Unis dans la situation.

Radio-Hanoi est particulièrement agressif et cite un message du ministre des affaires étrangères Nord-Vietnamien, M. Pham van Dong à l'URSS et à la Grande-Bretagne en leur qualité de co-présidents de la conférence de 1954 sur l'Indochine. Ce message souligne la « particulière gravité » de la situation au Laos où, dit-il, « la guerre risque de se généraliser au fait de l'intensification de l'intervention des impérialistes américains et de leurs agents de Thaïlande et du Sud-Vietnam ».

Une dépêche datée d'Hanoi, de l'agence Chine nouvelle, annonce l'arrivée à Saigon du général américain Alden K. Sibley qui est présenté comme un « grand chef de guerre U.S. ». L'information précise que le gouvernement Nord-Vietnamien a « protesté énergiquement » contre cette visite du général Sibley qui « constitue une violation flagrante » des accords de Genève.

Enfin, la radio rebelle laotienne accuse les Etats-Unis d'« agression prémeditée » contre le Laos, où — dit-elle — ils s'efforcent « de remplacer par leurs fantoches le gouvernement favorable à une politique de paix et de neutralité ». La radio lance un appel à la population pour « se rallier au gouvernement légal de Souvanna Phouma, poursuivre résolument la résistance, développer la guérilla, annihilier et finalement défaire les forces ennemies ».

## La grève en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Et les grévistes? Ils ont fêté Noël à leur façon, chez eux ou dans les maisons du peuple où des permanences de grève avaient été établies.

Parfois, ils se sont manifestés. Ainsi à Droixhe, localité de la banlieue liégeoise, ils se sont massés autour de l'église en chantant l'« Internationale ». Les paroissiens ont riposté en entonnant le « Minuit chrétien ».

### Quelques incidents

Ce lundi a été particulièrement calme dans tout le pays. Des incidents? Il y en a bien eu quelques-uns. Notamment à Theux où un pensionné pris à partie par des gens qu'ils croyaient être des piquets de grève, a sorti un révolver et menacé... des agents en civil.

Incident encore sur la ligne de chemin de fer Charleroi - Bruxelles où des inconnus ont dynamité deux caténaires à Baulers. Les gendarmes assurent maintenant une surveillance étroite des voies de communications.

Les points, les ouvrages d'art, les gares, les centres de tri postal, les bâtiments administratifs sont gardés, fort discrètement d'ailleurs par la troupe et la gendarmerie.

A la frontière belgo-allemande, aux postes de Montzen et de Herbesthal, des para-commandos ont relevé les forces de gendarmerie qui étaient sur pied depuis six jours.

### Liège: une ville morte

Liège, la ville la plus animée de Wallonie, ressemblait hier à une ville morte. Les magasins étaient fermés. Le bourgmestre, M. Buisseret, avait fait diffuser un avis invitant les commerçants et tous ceux qui avaient à se plaindre des grévistes à appeler le No 282828, pour obtenir la protection de la police. Mais les commerçants, soit par sympathie pour les grévistes, soit par manque de confiance dans la protection qu'on leur offrirait, ont préféré ne pas ouvrir.

Les policiers, sur ordre du parquet, ont perquisitionné au siège du journal « Le monde du travail », édition régionale du « Peuple » (organe du parti socialiste belge). Ce journal avait reproduit l'appel lancé par le journal syndicaliste « La Wallonie » et qui avait déjà motivé la saisie de ce journal.

Le ministère de la justice a fait savoir que des poursuites étaient engagées.

### Que se passera-t-il aujourd'hui?

Après l'accalmie de ce lundi, quelle tempête va déferler sur la Belgique? Des manifestations de masse auront lieu ce matin et cet après-midi dans tous les centres ouvriers de Wallonie. A Seraing, dans la banlieue rouge de Liège, la F.G.T.B. a mobilisé toutes ses troupes. Les syndicats réussissent-ils à marcher sur Liège?

En ce qui concerne le cabinet du bourgmestre, les autorités judiciaires et militaires, le commandant de la gendarmerie et les commissaires en chef. « Les grévistes seront arrêtés », ont-ils décidé. Mais qu'advient-il si les manifestants veulent à tout prix renverser les barrages?

### Les bourgmestres socialistes du Borinage contre le ministre de l'intérieur

Deux incidents ont eu lieu hier matin à Mons. Un pavé a été jeté dans la vitrine du « Journal de Mons » (socialiste-chrétien gouvernemental), tandis qu'une bouteille d'essence était lancée à l'intérieur d'un café tenu par un syndicaliste socialiste. Il n'y a pas eu d'incendie.

Les bourgmestres socialistes du Borinage se sont réunis dimanche soir. Ils ont publié, à l'issue de leur réu-

nion, un communiqué s'élevant contre l'injonction du ministre de l'intérieur leur faisant un devoir de signaler ceux de leurs agents actuellement absents.

« Considérant que répondre à cette injonction serait à la fois contraire à leur mission, à l'intégrité de leurs fonctions et en opposition avec le sens qu'ils ont de la dignité de celle-ci », les bourgmestres ont décidé « de ne pas tenir compte des ordonnances du ministre ».

### Les socialistes demandent la convocation immédiate du Parlement

Convocation immédiate du Parlement, retrait de la loi unique, appui total aux grévistes: tels sont les principaux points du communiqué publié à l'issue de la réunion du bureau du parti socialiste belge.

« Depuis deux ans, souligne ce communiqué, M. Eyskens a conduit le pays d'échec en échec. Il prétend imposer la loi de malheur au pays. Contrairement aux déclarations du premier ministre, cette loi atteindrait durement les classes moyennes, les contribuables à revenus modestes et l'ensemble des consommateurs. Les travailleurs répondent par la grève à ce bouleversement économique et social. Il n'est pas de grève plus légitime. »

« En décidant de mettre la Chambre en congé après avoir exigé la discussion d'urgence, poursuit le communiqué, le premier ministre a pris la lourde responsabilité d'interrompre la procédure légale et, par le fait même, de porter au paroxysme l'opposition qui se manifeste dans le pays. En même temps qu'il refuse de discuter, il place les travailleurs devant une épreuve de force. »

### Six saboteurs arrêtés

LOUVAIN (AFP). — Les auteurs d'un acte de sabotage perpétré dans la nuit de dimanche à lundi à Aerschot, où des rails de chemins de fer avaient été déboulonnés, ont été arrêtés.

Grâce au signalement fourni par un passant, la police a appréhendé six personnes, dont l'une est chef de secteur des cheminots de Louvain.

## Complot à Ankara

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'après le porte-parole, les 65 personnes arrêtées à Ankara seraient 12 professeurs d'université à la retraite, six avocats, deux femmes (dont une directrice d'école secondaire), sept petits commerçants, huit fonctionnaires, deux sous-officiers et trente-sept personnes décrites vaguement comme des « artisans, fermiers et employés de ministères ».

Le porte-parole s'est refusé à dévoiler les identités des personnes arrêtées, se contentant de dire qu'il s'agit de membres de l'ancien parti démocratique de Mendéres et de fanatiques religieux. Ces personnes auraient préparé et mis en circulation des tracts attaquant le général Gursel, chef de l'Etat, le comité d'Union nationale et la future assemblée constituante, qui doit se réunir le 6 janvier. Une fois l'enquête achevée, les prévenus seront poursuivis devant les tribunaux d'exception prévus par une loi du début du mois d'août et qui n'ont, jusqu'à présent, jamais eu l'occasion de séjurer. Ces tribunaux peuvent prononcer des condamnations sans appel, allant jusqu'à la peine de mort.

« Le complot de la nuit de Noël » apparaît aux observateurs comme plus grave que le gouvernement ne l'admet lui-même et si soixante-cinq arrestations ont été opérées à Ankara, il est certain qu'un grand nombre de personnes ont été mises aussi sous les verrous à travers tout le pays. Un exemple peut en donner une idée: dans la seule petite localité d'Etimene (près d'Ankara), trente-sept personnes ont été arrêtées.

### DANEMARK

### Attention à l'abus de pilules!

COPENHAGUE (Ritzau). — Un médecin de Copenhague, M. Krarup, a affirmé que l'abus de pilules est la seconde cause des maladies cardiaques. Un tiers des transfusions sanguines a été effectué sur des malades hospitalisés pour avoir abusé des médicaments. De nombreux malades continuent d'absorber des tablettes quand le mal qu'elles ont guéri a cessé de les faire souffrir.

En 1951, on a consommé au Danemark 31 tonnes de médicaments à la pharmacéuterie, en 1957, 63 tonnes. En 1958, on a vendu 24 tonnes d'un nouveau remède, le meprobratim. L'année dernière, plus de 100 tonnes de calmants ont été absorbés.

### LES ACCIDENTS DE NOEL AUX ETATS-UNIS

Pendant les jours de fête de la Noël, 361 personnes ont trouvé la mort, jusqu'à 18 heures (heure suisse) lundi, dans des accidents de la route. De plus, 65 personnes ont péri dans des incendies et 64 dans des accidents divers.

### LES PILOTES DE « BOEING » D'AIR-FRANCE REQUISITIONNES

La reprise du travail par les pilotes de « Boeing » s'effectue en raison de l'ordre de réquisition, sans qu'un accord soit intervenu entre la direction de la compagnie Air-France et les organisations de pilotes.

### L'ETNA EN ACTIVITE

L'activité de l'Etna a repris après une période d'accalmie. De nombreuses explosions se produisent dans le cratère central et le cratère susterrain.

### UN INSIGNE POUR LES JOURNALISTES FRANÇAIS

Les journalistes français appelés à travailler au cours de manifestations se déroulant sur la voie publique ou dans un lieu public recevront désormais un insigne permettant de les identifier.

### UN EMETTEUR CONSTRUIT EN SUISSE AU KATANGA

Le président Moïse Tschombé a inauguré samedi le nouvel émetteur de Radio-Katanga. Cet émetteur de 100 kw — un des plus puissants de l'Afrique du Sud au Sahara — a été livré et monté par une firme suisse. Ses émissions doivent « couvrir » toute l'Afrique centrale.

## A ORAN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On apprend d'autre part que le couvre-feu, qui avait été supprimé pendant les fêtes de Noël, a été rétabli depuis hier, de 23 heures à 4 heures du matin. Il a été étendu à toutes les communes de l'arrondissement d'Oran.

### Dernier bilan des manifestations

Un Européen lapidé à mort, cinq Européens blessés (dont un grièvement), un musulman tué, deux musulmans blessés à coups de hache et un autre musulman blessé par balle, tel est le bilan officiel des dernières vingt-quatre heures.

### Un légionnaire mortellement blessé à Blida

Hier après-midi, un soldat du 3me régiment de la Légion étrangère, qui se trouvait à l'angle de la rue Denfert-Rochereau et de la rue d'Alger à Blida, a été mortellement blessé d'une balle de 9 millimètres à la nuque par un inconnu qui a réussi à disparaître.

La victime rapidement secourue est décédée à son admission à l'hôpital.

### 344 rebelles mis hors de combat

L'état-major français d'Algérie a annoncé lundi soir que les troupes françaises avaient tué ou fait prisonniers 344 rebelles, au cours de diverses opérations qui se sont déroulées la semaine dernière. Quelque 30 % de ces rebelles ont été faits prisonniers et 222 armes ont été saisies, précise le communiqué officiel.

### Le feu dans les cuisines de l'Elysée...

PARIS (AFP). — Les cuisines de l'Elysée auraient pu flamber dans la nuit de dimanche à lundi. Mais, grâce à l'intervention immédiate des pompiers, le commencement d'incendie a été réduit à quelques flammes, vite éteintes.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le feu s'est déclaré dimanche peu après 23 heures à un moment où personne ne se trouvait dans les cuisines. L'Elysée était d'ailleurs désert, le général de Gaulle étant à Colombey-les-deux-Eglises, où il a été Noël. Seul le dispositif habituel de sécurité était en place.

On croit que l'incendie est dû à un court-circuit qui se serait produit dans une petite salle voisine de la pièce, où l'on lave la vaisselle. Une étincelle a embrasé un panier et le feu s'est aussitôt propagé dans la pièce.

Les dégâts sont insignifiants.

### FRANCE

### Un collier de 200.000 francs volé chez un joaillier

PARIS (UPI). — Pas de trêve pour les cambrioleurs en cette fin d'année, au contraire. Depuis trente-six heures, avec une audace déconcertante, ils se sont manifestés à Paris et en banlieue.

Hier après-midi, à l'heure du déjeuner, ils ont opéré en toute tranquillité place Vendôme en s'attaquant à un joaillier. Bilan: un collier en brillants valant 200.000 francs.

### LAOS

### Les radios communistes dénoncent la menace de guerre

Violentes attaques contre les Etats-Unis

TOKYO (UPI et AFP). — Les radios communistes d'Asie font chorus pour dénoncer la menace de guerre au Laos et la responsabilité des Etats-Unis dans la situation.

Radio-Hanoi est particulièrement agressif et cite un message du ministre des affaires étrangères Nord-Vietnamien, M. Pham van Dong à l'URSS et à la Grande-Bretagne en leur qualité de co-présidents de la conférence de 1954 sur l'Indochine. Ce message souligne la « particulière gravité » de la situation au Laos où, dit-il, « la guerre risque de se généraliser au fait de l'intensification de l'intervention des impérialistes américains et de leurs agents de Thaïlande et du Sud-Vietnam ».

Une dépêche datée d'Hanoi, de l'agence Chine nouvelle, annonce l'arrivée à Saigon du général américain Alden K. Sibley qui est présenté comme un « grand chef de guerre U.S. ». L'information précise que le gouvernement Nord-Vietnamien a « protesté énergiquement » contre cette visite du général Sibley qui « constitue une violation flagrante » des accords de Genève.

Enfin, la radio rebelle laotienne accuse les Etats-Unis d'« agression prémeditée » contre le Laos, où — dit-elle — ils s'efforcent « de remplacer par leurs fantoches le gouvernement favorable à une politique de paix et de neutralité ». La radio lance un appel à la population pour « se rallier au gouvernement légal de Souvanna Phouma, poursuivre résolument la résistance, développer la guérilla, annihilier et finalement défaire les forces ennemies ».

### LE ROI DU NEPAL A LA TETE DE SON GOUVERNEMENT

Le roi Mahendra du Népal a formé lundi son gouvernement, dans lequel il assume personnellement la présidence du conseil. Le monarque avait, on s'en souvient, destitué il y a onze jours le gouvernement socialiste présidé par M. Koirala.

### SESSION DU SOVIET SUPREME DE LA R.S.F.S.R.

La session du Soviet suprême de la R.S.F.S.R. (fédération de Russie — la plus grande république soviétique) s'est ouverte lundi matin à 10 heures (locales) au Kremlin, annonce l'agence Tass.

M. Nikita Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS et les autres dirigeants du parti et du gouvernement soviétique étaient présents à la séance inaugurale.

### SEMAINE D'AMITIE EN CHINE VIS-A-VIS DE L'AMERIQUE LATINE

La Chine observe, à partir de lundi une « semaine d'amitié » vis-à-vis des pays d'Amérique latine, a annoncé le radio de Pékin.

## AVIS TARDIFS

### LE BON NUMERO

Aujourd'hui, réouverture de la librairie Strubbin, Librairie Raymond, tél. 544 66. Cartes de membre-ami en vente auprès des comédiens.

### Patinoire de Monruz

Ce soir, à 20 h 30

### Young Sprinters

BERNE championnat suisse

**Aujourd'hui**

**27**  
décembre

SOLEIL Lever 08.13  
Coucher 16.42

LUNE Lever 13.39  
Coucher 22.28

En page 4 : le carnet du jour et les Emissions radiophoniques

**AU JOUR LE JOUR**

**Lendemain**

Ce lundi de Noël avait une physionomie bien particulière. Certes, c'était un 26 décembre traditionnel où, au lever, on découvre le sapin morose avec ses bougeoirs vidés et des morceaux de papier multicolore jonchant le plancher. Ces beaux papiers qu'une mère soigneuse voudrait conserver pour l'an prochain — ça peut toujours servir — et qui, hélas, ont été mis à mal par la diabolique invention des temps présents : le ruban adhésif. Le paquet ficelé était plus pratique pour ceux qui collectionnent les emballages. Mais passons.

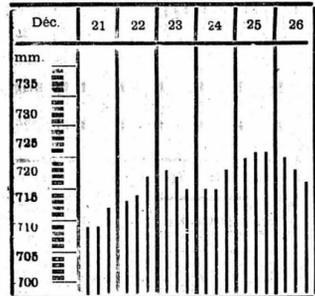
Ce lundi de Noël était aussi un jour de congé pour certains privilégiés. « Privilégiés, dites-vous ? » — « Que non pas, nous devons faire nos heures » nous ont répondu certains, alors que d'autres se défendaient en justifiant un congé par un travail au rythme accéléré avant Noël. Nemo n'est d'ailleurs pas jaloux. Le journal a paru ; le soir de Noël, les rédacteurs étaient de service. Et c'était naturel pour nous. A la poste, à la gare, sur les trams, à la police, à la gendarmerie, il y avait aussi des gens de service, et cela formait une confraternité dont nous faisons partie.

Ce lundi de Noël était aussi ce jour où nos gosses commencent à exprimer leurs sentiments après une fête pendant laquelle ils ont été muets parce qu'ils allaient de découverte en découverte. Le fils de Nemo a eu ce mot de la fin (pour ce billet) en passant le long de la rue des Drazes : « Papa, les pelles mécaniques, elles ont eu aussi leur Noël ? » Cette belle histoire, Nemo l'écrira pour Noël 1961.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel, — 26 décembre. — Température : Moyenne : — 1,3 ; min. : — 5,2 ; max. : + 0,7. Baromètre : Moyenne : 718,1. Vent dominant : Direction : sud ; force : faible. Etat du ciel : Brouillard élevé le matin. Clair l'après-midi. Couvert le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 25 décembre : 429.18  
Niveau du lac du 26 déc., à 6 h : 429.16

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Vaïals, nord et centre des Grisons : ciel variable, généralement très nuageux. Quelques précipitations, surtout en montagne. Température en hausse, en plaine encore partiellement au-dessous de zéro degré pendant la nuit, ensuite un peu au-dessus de zéro.

Danger de verglas. En plaine vents faibles à modérés. En altitude par moments forts du secteur sud-ouest à ouest. Sud des Alpes et Engadine : augmentation de la nébulosité et quelques précipitations régionales. Au cours de l'après-midi, tendance aux éclaircies. En montagne, hausse passagère de la température. Vents tout d'abord du sud-ouest, ensuite de l'ouest.

**Naissances**

Monsieur et Madame Philippe GERN et Chantal ont la joie d'annoncer la naissance de

**Didier - Philippe**  
26 décembre 1960  
Clinique du Crêt - Saars 115  
Neuchâtel

Monsieur et Madame Paul ROHRBACH, Herbert et Brigitte ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

**Beat**  
26 décembre 1960  
Maternité - Fontaine-André 94  
Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean HEIMANN - GRISSEL et Patrick ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

**Philippe - Jean - Noël**  
le 26 décembre 1960  
Clinique du Crêt - Uttns 5, Peseux

**Cet heureux événement**  
vous tiendrez à le porter à la connaissance de vos parents et de vos amis en leur adressant les billets de naissance que l'imprimerie Centrale 1, rue du Temple-Neuf, à Neuchâtel exécutera avec goût et dans le plus bref délai.

**Neuchâtel et dans la région**

**VIGNOBLE**

**PESEUX**

**Fête de Noël**

(o) La traditionnelle fête de la nativité a été célébrée dans un véritable esprit de famille dans la 4me localité du canton.

Un magnifique arbre de Noël, illuminé, devant le temple dès la tombée de la nuit ainsi que les nombreux cultes organisés les 24 et 25 décembre dans les églises protestante et catholique ont donné à cette fin de semaine un caractère de simplicité et de recueillement.

La circulation fut assez intense le dimanche matin ; en revanche l'après-midi et le soir elle fut très calme. Les établissements publics étaient pour ainsi dire vides le soir de Noël.

**BOUDRY**

**Noël**

(c) Le culte du matin a été célébré devant un nombreux auditoire. Le pasteur Gérard Perret en a fait l'introduction, tandis que le pasteur Jean Loup, par un sermon montrant que c'est en Christ que repose l'avenir de l'humanité, nous a apporté un lumineux message de Noël.

L'après-midi a eu lieu l'arbre de Noël des enfants de la paroisse, auquel assistaient également un grand nombre d'adultes. En montant au temple, on pouvait admirer le sapin illuminé et les deux belles étoiles installées par les soins des services industriels.

**CORNAUX**

**Au Conseil général**

(c) Le Conseil général de Cornaux, présidé par M. Paul Moser, a tenu sa dernière et traditionnelle séance de fin d'année, mardi 20 décembre. Douze membres étaient présents, trois excusés, le Conseil communal et l'administrateur étaient aussi présents en corps.

Budget 1961. — Le budget établi par le Conseil communal, puis remis sur le budget communal par le Conseil général, n'a pas été l'objet d'un long débat, car les conseillers avaient eu amplement de temps pour l'étudier minutieusement au cours des soirées précédant la séance.

Les rapports présentés par MM. Robert-Tissot, chef du dicastère de nos finances ; Pierre Martenet, rapporteur de la commission financière ; Henri Hauert pour le groupe radical ; Charles Monard pour le groupe libéral, le Conseil général adopte à l'unanimité le budget pour 1961, qui se présente comme suit : recette : 116.916 fr. dépenses 119.864 fr. déficit présumé 2948 fr. auquel vient s'ajouter une attribution de 1000 fr. au fonds d'entretien des bâtiments ; notons aussi que les amortissements aux budgets communaux les dépenses au chiffre par 18.829 fr. 30.

Les principaux revenus communaux sont les impôts 61.000 fr., les services industriels 16.050 fr., auxquels s'ajoutent le rendement du fonds des ressortissants 30.656 fr. ; tandis qu'aux charges communales nous notons 10.234 fr. 70 pour les intérêts passifs ; 20.660 fr. pour les frais d'administration ; 31.680 fr. pour l'instruction publique ; 20.500 fr. pour les travaux publics et 8950 fr. pour les œuvres sociales.

Divers. — C'est le moment des interpellations. Des questions : M. Gaston Rieder serait heureux de voir figurer le taux progressif de l'impôt sur les bordereaux remis aux contribuables ; il verrait avec satisfaction des verres aux armoiries de la commune honorer leur contenu. Lors du Conseil communal à l'occasion d'offrir un vin d'honneur ; en dernier lieu il demande si un règlement d'intérieur sera établi pour la maison locative communale.

MM. Jean Meyroud et Pierre Martenet voudraient savoir si le Conseil communal est renseigné au sujet du tracé de la future route nationale du pied du Jura sur le territoire communal ; en outre M. Meyroud fait remarquer que la note cristalline de la cloche de la maison d'école manque à la vie du village depuis qu'elle a été condamnée au silence ensuite d'une fêlure.

L'automne anormalement humide dont nous avons été gratifiés a favorisé les apports de boue par les tracteurs et les chars agricoles, néanmoins M. Henri Hauert estime qu'il aurait été nécessaire de laver plus souvent au jet, la route principale du village.

Il est entendu que les chefs de dicastère ont prêté une oreille attentive aux points clés ci-dessus et s'efforceront de donner satisfaction à chacun.

**RECELEMENT CANTONAL**

(c) Plus complet et suggestif que le fédéral, le dernier recensement cantonal nous donne les chiffres suivants (les résultats de 1959 sont indiqués entre parenthèses). La population accuse un total de 2456 personnes (2233), soit une augmentation de 223 unités ! Sur ce chiffre, on a recensé 789 Neuchâtelois (744), 928 Confédérés (846) et 732 étrangers (643). Au point de vue de l'état civil, 997 personnes sont mariées (882). Ce chiffre impair est étonnant, se trouverait-il un bigame à Saint-Blaise ? Les veufs ou divorcés sont au nombre de 181 (173) et les célibataires 1278 (1178). Le sexe masculin compte 1026 représentants (911), contre 1430 de l'autre (1322). Les ménages sont 639 (578) et les contribuables (sans externes et personnes morales) 1068 (980). Les professions sont réparties en gros comme suit : horlogers et mécaniciens 70 ; ouvriers et artisans de fabrique 89 ; agriculteurs et viticulteurs, 25 ; professions diverses, 836. L'appartenance confessionnelle fait constater qu'il y a 1605 (1549) protestants ; 761 (587) catholiques romains ; 2 (4) catholiques chrétiens ; 7 (18) Israélites ; divers et sans confession, 81 (74). Disons encore que la commune compte 31 apprentis (38) et 22 (20) chefs d'établissements, 264 (253) propriétaires d'immeubles et 291 (280) assurés contre le chômage.

**EN PAYS VAUDOIS**

**ESSERTINES**

**Chute dans un escalier**

(c) Mme Julia Favre, âgée de 69 ans, s'est fracturée une cheville en tombant dans l'escalier de son appartement. Elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

**VAL-DE-TRAVERS**

**FLEURIER**

**Produit des taxes**

(c) Le Conseil communal a prévu que, l'année prochaine, le produit des taxes communales rapporterait une somme nette de 62.230 fr. se répartissant de la manière suivante : taxes sur véhicules à moteur et cycles 21.000 fr. ; taxes d'exemption du service du feu 15.000 fr. ; taxes sur les chiens 2000 fr. ; patentes pour vente d'alcool 17.000 fr. ; débit de lit 130 fr. ; taxe d'affichage et timbres affichés 500 fr. ; taxe de déballage, marchés et patentes foraines 300 fr. ; taxes pour permissions tardives 1500 fr. ; pour matches au loto 400 fr. ; taxes de cinéma d'un franc ; taxe et location de place de fête 1000 fr.

**Oeuvres sociales**

(c) En 1961, les recettes et dépenses pour les œuvres sociales laisseront une charge nette de 165.000 fr. en nombre rond, à payer par la caisse communale.

**LES VERRIÈRES**

**Les fêtes de Noël**

(c) Le 24 décembre a eu lieu, à 17 heures, la fête de Noël des enfants groupant nos 150 jeunes autour de l'arbre de Noël du temple.

Quant aux cultes et offices de Noël, du côté protestant, pour la première fois, à 23 h 30, les cloches du temple ont appelé les fidèles à un culte avec service de sainte cène. De très nombreux paroissiens y vinrent pour écouter le message du pasteur J.-P. Barbier et pour recevoir la sainte communion.

Quant au culte de la nuit de Noël, on entendit le chœur paroissial, ainsi que le célèbre « Minuit chrétiens » que chanta Mme Leuba, soprano.

Le matin de Noël, de nombreux paroissiens revinrent au culte, malgré le froid — le thermomètre marquait moins 18 degrés — et l'on entendit un nouveau chœur qui participa à la liturgie.

Du côté catholique, la messe de minuit fut célébrée en la chapelle Saint-Nicolas et le matin de Noël, à 8 h 15, eut lieu une messe de l'aurore. Les fidèles de la communauté catholique les Verrières — les Bayards vinrent fort nombreux dans leur belle chapelle pour y communier dans l'esprit de Noël.

**Une photo qui ira loin**

(c) Au début du Noël paroissial des années, nos éclaircisseurs se sont faits photographier devant le chœur tout près du grand arbre. Pourquoi ? Parce qu'un contact à la fois très officiel et très fraternel a été pris avec des scouts d'une troupe d'éclaircisseurs protestants de Côte d'Ivoire et que le scout Claude Pétion ne voulait pas manquer à sa promesse de leur envoyer une photo de notre troupe dans l'ambiance du Noël chrétien de chez nous.

**CORCELLES-CORMONDRECHE**

**Noël à l'hospice de la Côte**

(c) Cette maison d'hospitalisation pour incurables, qui a actuellement 85 ans d'activité, organisé, selon la tradition, la fête de Noël les 24 et 25 décembre.

Le samedi, les employés qui avaient formé un chœur exécutèrent de jolis chants de circonstance dans tous les services alors que des arbres étaient allumés et des friandises distribuées à tous les pensionnaires.

Le dimanche, dès 15 h, dans la grande salle, devant un magnifique sapin, une cérémonie eut lieu présidée par le pasteur Hotz et au cours de laquelle les malades entendirent de charmantes productions d'enfants, solos de flûte, de violoncelle, chœurs, récitation.

Le chœur mixte de l'Eglise réformée de Corcelles-Cormondrèche, sous la direction de Mme E. Hotz, exécuta des chants de circonstance. Il y eut ensuite la représentation de la scène de la nativité pour un douzain d'employés de l'hospice, puis le conducteur spirituel de la paroisse, M. Hotz, tint à rappeler le sens de cette fête de Noël célébrée par tous les chrétiens du monde.

Des menus spéciaux furent servis à cette grande famille de 70 pensionnaires et 20 employés et chacun put se régaler de dinde le dimanche à midi.

Puis au moment de réintégrer leur chambre, les malades reçurent à nouveau de nombreuses friandises grâce à « dons pour Noël » versés par des personnes charitables.

**SAINT-BLAISE**

**Noël au village**

(c) Le beau sapin communal dressé sur la terrasse du temple par les soins des services industriels fut au village le signe concret et visible des nombreuses manifestations qui se déroulèrent en ce temps de Noël. Tandis que les fidèles de l'Eglise catholique assistaient nombreux aux divers offices, le temple paroissial vit dérouler les fêtes habituelles du catéchisme et de l'école du dimanche, encadrant deux cultes dans notre beau temple tout rempli. On entendit deux reprises le Chœur mixte paroissial exécuter, sous la direction de M. Ph. Bugnon, la belle cantate de Buxtehude : « Elu au nom seul de Christ », fort appréciée et donnée avec l'appui de choristes de Peseux dont la collaboration a été précieuse.

Il y eut aussi le traditionnel et bienfaisant Noël des isolés, celui des « veillées féminines » et d'autres encore. Les jeunes unionistes fêtèrent Noël au « Foyer », mais continuèrent à visiter malades et vieillards pour leur apporter la lumière et le réconfort du message chrétien.

**LA COTE-AUX-FÈES**

**Accident de luge**

(c) Lundi après-midi, deux enfants qui faisaient de la luge aux Balles-du-Vent se sont jetés contre l'automobile d'un marchand de bétail domicilié aux Ponts-de-Martel. Ils ont été légèrement blessés.

L'un d'entre eux, qui a le cuir cheveu déchiré, a reçu des soins médicaux.

**AUX MONTAGNES**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Retrouvée**

(c) Vendredi, Mme Maria Braichotte, âgée de 75 ans, avait disparu de l'hospice des vieillards. Des recherches furent aussitôt entreprises à son sujet. Nous apprenons que la disparue a réintégré elle-même son domicile, dans la journée de Noël.

**LA SAGNE**

**Les soirées du mois de décembre**

(c) La fanfare « L'Espérance » a organisé une soirée au début du mois ; tant les exécutions musicales que la partie théâtrale furent du goût des nombreux auditeurs et spectateurs.

Le samedi suivant, la société en faveur des Missions et des œuvres paroissiales offrait sa soirée ; à aussi, un public rarement si nombreux applaudit les productions — et tout spécialement les travestis, dans « Mäncherer de Steffisbourg » et « Une visite de Noirs ».

**ADIEUX à un organiste**

(c) Au culte du 18 décembre, le pasteur a pris officiellement congé de Mlle Edmée Montandon, organiste depuis près de vingt ans, qui va habiter ailleurs. Quelques disques lui furent offerts en souvenir de sa cordiale collaboration.

**Les fêtes de Noël**

(c) Tous les environs organisèrent de belles fêtes, en collaboration avec l'Eglise et l'école. Le corps enseignant fit un très louable effort pour garder à ces fêtes un vrai caractère de Noël.

La grande classe du village alla appeler de la fête de Noël aux pensionnaires du Foyer, tandis que ceux de la classe en dessous se rendirent chez des vieillards et des isolés.

La grande fête de Noël fut celle de la paroisse, dans un temple bondé, le soir de Noël ; ces enfants des écoles, du dimanche et du culte, de jeunesse réclément le récit biblique de Noël, annoncé par les prophètes, réalisé par Jésus-Christ et attesté par les apôtres ; quelques enfants récitèrent et une petite de 3 ans chanta sa joie de Noël dans un petit chant d'une haute tenue chrétienne.

Le 24 décembre, dès 23 heures, les abords du vieux temple tout illuminé s'animaient ; c'était l'heure des dernières répétitions. Dès 23 h 30, les cloches ont appelé et, joué par des bugles, « Noël Noël » retentit du haut du clocher. Le sapin était illuminé et un ultime culte de l'Avent fut célébré ; le Chœur mixte et M. Frédy Feuz, baryton, se firent entendre. A minuit, les cloches sonnèrent pendant la lecture de l'évangile de Noël et un nouveau chant du Chœur et un autre de M. Feuz, accompagné à la flûte par M. Jéquier, précédèrent un imposant service de communion. Le culte s'acheva par un morceau d'orgue et au son d'une trompette, tandis que les cloches sonnaient encore une fois la solennité de Noël.

Le matin, le temple se remplit de nouveau pour le culte de Noël, qui fut embellie par deux chants du Chœur mixte ; le sapin, une fois encore, était illuminé et donnait un cachet de Noël à ce service.

**Un skieur blessé**

(c) Vendredi dernier, le jeune Cassis, de la Corbatière, s'est cassé une jambe en tombant alors qu'il faisait du ski dans les champs au nord du collège de la Corbatière. Le blessé a été conduit à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

**Le temps qu'il fait**

(c) Une très mince couche de neige recouvre la vallée et les montagnes environnantes ; cette neige tient, car, depuis quelques jours, il fait un froid très vif ; le matin de Noël, certains dirent que leur thermomètre indiquait —18 degrés et lundi matin, il faisait tout aussi froid ; un peu de neige ferait la joie des enfants en vacances jusqu'au 3 janvier.

**LA BRÉVINE**

**Noël très froid**

(c) Au matin du 25 le thermomètre est tombé à —26° ; lundi il était à —25°.

Cela n'a pas empêché les fidèles de se rendre en foule au culte de communion de dimanche et à l'arbre de Noël du soir, où les bergers étaient présents avec deux moutons et où les trompettes accompagnaient les chants.

Au lac des Tailières, la glace est épaisse et solide. Malheureusement pour les patineurs, elle est recouverte de neige.

**VAL-DE-RUX**

**CERNIER**

**Noël à l'école**

(c) Dans toutes les classes primaires, la fête de Noël a été célébrée vendredi après-midi pour le plus grand plaisir des élèves, d'autant plus que les vacances de Noël ont commencé le jour même. La rentrée aura lieu le 9 janvier 1961.

**Noël à l'Ecole cantonale d'agriculture**

(c) Vendredi soir, l'Ecole cantonale d'agriculture fêta son Noël, dans le bâtiment même de l'école, autour du sapin brillant de tous ses feux.

M. Fernand Sandoz, directeur, ouvrit la manifestation en adressant ses souhaits de bienvenue à chacun. En quelques mots, il rappelle que l'année qui se termine a été riche en événements heureux et malheureux, ces derniers des suites de temps peu favorables en 1960 et de l'accident tragique de juillet, qui priva l'école de deux collaborateurs estimés et aimés : Mlle Zurcher et M. G. Schaller. Il adressa une pensée émue aux deux familles si douloureusement éprouvées.

Il recommanda aux élèves la discipline et adressa ses remerciements à tous ceux qui contribuèrent, d'une manière quelconque, à la belle réussite de la fête.

M. S. Bonjour, pasteur à Boudrevillers, apporta le message de Noël. Puis, les petits, les plus grands et les élèves se succédèrent dans les productions diverses : poésies, chants, musique, sketches, etc. Tous furent vivement applaudis.

Après une courte entrée, une collation aux chandelles, la salle et les tables étant magnifiquement décorées, fut offerte à tous les participants. A nouveau les productions se succédèrent et c'est dans une ambiance des plus cordiales que la soirée se termina.

M. Sandoz, en congédiant les élèves qui, le lendemain matin, parlaient en vacances, leur rappela que la rentrée à l'école était fixée au 3 janvier 1961 et la reprise des cours au lendemain matin.

**Les inconvénients du froid**

(c) Le radou commence à se faire désirer par certains agriculteurs des montagnes et de l'endroit, car avec le temps froid et sec, les citernes se vident et il est à craindre que d'ici une semaine, les voitures d'eau deviennent nécessaires, ce qui avec la température actuelle risque d'être pénible.

**A la colonie de Sur-le-Van**

(c) Des enfants parisiens ont installé leurs quartiers, pour les fêtes de fin d'année, dans la maison de colonies Schlegel, à Sur-le-Van. Souhaitons-leur beau temps.

**JURA BERNOIS**

**PLAGNE**

**Election d'un nouveau maire**

(c) La dernière assemblée municipale de Plagne sur Biemme, a élu un nouveau maire en la personne de M. Paul Vilroz, qui succède à M. Dumoulin, démissionnaire.

**LAIRVIN**

**Le maire réélu**

(c) M. Charles Mottet, maire, a été brillamment réélu pour une nouvelle période par la dernière assemblée municipale.

Madame veuve Hélène Brechbühl-Martinot, ses enfants et petits-fils, à Neuchâtel et à Stuttgart ; Mademoiselle Ursule Martinot, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Martinot, leurs enfants, à Neuchâtel et à Granges (SO) ; Monsieur et Madame Georges Grosclaude et leur fille, à Vieux-Charmont (France) ; Les familles Hännli, Holtz, Rawlyer, Martinot, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame veuve Sophie MARTINET-HOLTZ**

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, dans sa 89me année.

Neuchâtel, le 26 décembre 1960. (Paris 109)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 29 décembre, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud). Domicile mortuaire : hospice de la Côte, Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**Madame Emile WEBER**

Madame Emile Weber-Lambercier, à Cormondrèche ; Monsieur et Madame René Crisinel-Weber et leur fille Francine, à Bernes ; Monsieur et Madame Willy Bähler et leur fille Daisy, à Yverdon ; Monsieur Emile Weber fils et sa fiancée, Mademoiselle Marguerite Furler, à Cormondrèche ; Monsieur et Madame Pierre Weber-Chédel, à Peseux, ainsi que les familles Weber, Droz, Mutruz, Landry et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,

**Monsieur Emile WEBER**

que Dieu a rappelé à Lui, dimanche 25 décembre, à 18 heures, dans sa 70me année, après une longue maladie.

Cormondrèche, le 25 décembre 1960.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai le repos.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 28 décembre, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h 30. Domicile mortuaire : Cormondrèche, rue des Nods 6.

**Le Conseil de la Confrérie des vignerons de Corcelles-Cormondrèche**

Le conseil de la Confrérie « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Le comité de la Fanfare « L'Espérance »**

de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

père de son dévoué membre actif, Monsieur Emile Weber. L'ensevelissement aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

Le comité de la Fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

père de son dévoué membre actif, Monsieur Emile Weber. L'ensevelissement aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

Le comité de la Fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

Le comité de la Fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

Le comité de la Fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.

**Monsieur Emile WEBER**

Le comité de la Fanfare « L'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Emile WEBER**

son dévoué membre actif. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cormondrèche, mercredi 28 décembre, à 14 heures.